



CAISSE D'ÉPARGNE  
DE FRANCHE-COMTE

# Topo

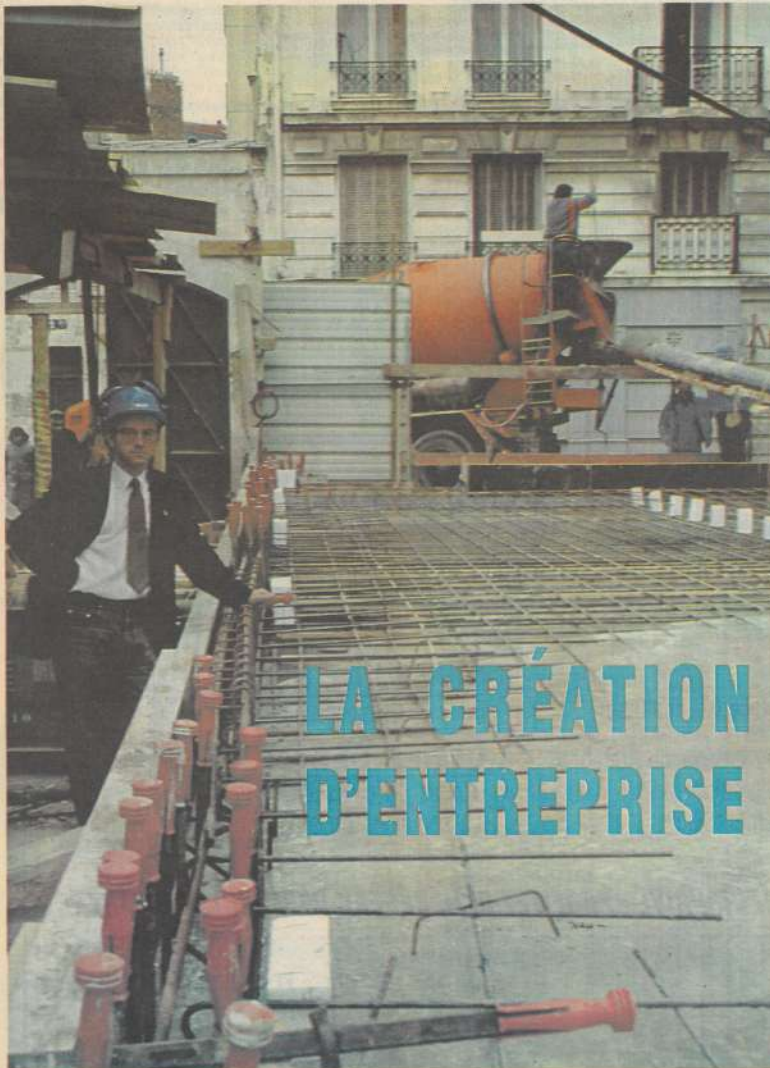
## FRANCHE-COMTE

L'EST RÉPUBLICAIN

le journal qui bouge!

JUN 92  
N° 25

LE MENSUEL DU CENTRE INFORMATION JEUNESSE



## LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Mario Montanero, ancien lauréat Défi Jeunes, récompensé pour la réalisation d'embout de protection des fers à béton sur les chantiers, a désormais sa propre société « Protecbar ».

### INITIATIVE JEUNES

#### LE SCOUTISME

Les temps changent : d'observateurs « idéologiques » des années 20, les Scouts de France mettent désormais leurs forces créatrices au service du monde de demain.

Page 19

### DEPARTEMENT DU DOUBS

#### LA PRESENCE DU JAPON

A l'heure où l'on parle de construction européenne, le département du Doubs lance une opération d'envergure économique en attirant dans le département des investisseurs japonais. Mais ce n'est là qu'une des mille et une actions entreprises par le département.

Page 11

### CULTURE

#### LE CENTRE INTERNATIONAL DE CREATION VIDEO D'HERIMONCOURT

La présence de l'image dans notre civilisation entraîne un bouleversement de la culture traditionnelle : le rôle et actions du CICV en matière de culture télévisuelle.

Page 16

### FAMILLE - URAF

#### LOGEMENT

Votre propriétaire envisage de vendre le logement que vous occupez ? L'Union régionale des associations familiales vous explique les conditions et délais à respecter par chacun des deux protagonistes.

Page 6

JEUNESSE ET SPORTS



Supplément de l'Est Républicain  
du 22 mai 1992



Brochure disponible au CIJ et CIAM (Mairie)

## Brochure « infos-vacances »

Ce document qui recense les différentes possibilités de séjours de vacances pour enfants et adolescents a été réalisé à l'initiative de la Ville de Besançon par le Centre Information Jeunesse de Franche-Comté et le Centre d'Information et d'Accueil Municipal. Pour faire suite à cette parution, la ville de Besançon installe jusqu'à fin juin des antennes « point d'accueil vacances été » dans chaque quartier au sein des structures municipales d'animation. Des professionnels de l'animation vous aideront à trouver votre formule vacances en vous faisant mieux connaître les différentes aides possibles (bons CAF, bourses...).

## L'info en fiches

Chaque mois, le Centre Information Jeunesse de Franche-Comté publie un ensemble de fiches contenant des informations pratiques sur divers sujets.

Ces fiches peuvent être consultées au CIJ ou dans ses relais ou bien encore vous être adressées à domicile.

Pour tout envoi, nous vous remercions de compléter le coupon ci-contre et de joindre la somme forfaitaire de 10 F (en chèque) par fiche commandée.

✂

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

(1) cocher la ou les fiche(s) désirée(s).

Toutes les fiches énumérées ci-dessous ne mentionnent que les adresses franc-comtoises. Elles sont un complément apporté à l'abonnement réalisé par le Centre d'Information et de documentation de Paris.

- Internats
- Sections sportives
- Centres de formation d'apprentis et Lycées professionnels
- Baccalauréats professionnels - Baccalauréats F - Baccalauréats G
- Brevets de technicien supérieur (BTS) - Diplômes universitaires de technologie (DUT)
- Classes préparatoires littéraires et scientifiques
- Inscription à l'université
- UFR des sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion
- UFR des sciences du langage, de l'homme et de la société
- UFR des sciences et techniques
- Assistant de service social - Secrétaire médico-social
- Technicien et conseiller en économie sociale et familiale
- Métiers de l'aide à domicile
- Métiers de l'éducation spécialisée : Aide médico-psychologique, Moniteur-éducateur, Educateur spécialisé et Educateur technique spécialisé.
- Coiffeur(se) - Esthéticienne-cosméticienne
- Chantiers de travail volontaire
- Organisateur de séjours pour enfants et adolescents
- Auberges de jeunesse
- Agences de voyage et autocaristes régionaux organisant des séjours à l'étranger (fiche de 50 pages)

### TOPO

Supplément mensuel coproduit par le Centre information jeunesse de Franche-Comté et L'Est Républicain  
 Directeur délégué de la publication  
 Philippe RENAHY

Rédactrice en chef  
 Claire BOISSON  
 Secrétaire de rédaction  
 Emmanuelle BUSI  
 Responsable annonces :  
 Vincent BILLARD  
 Régie publicitaire  
 L'EST

Imprimerie : L'Est Républicain  
 54180 Houdemont  
 Depot légal : JUN 92  
 Adresse : TOPO-CIJ,  
 27, rue de la République,  
 25000 Besançon,  
 tél. 81.83.20.40  
 Télématique : 36.15.11

# FORCOMEX

FORMATION AU COMMERCE EXTÉRIEUR

**ON NE S'IMPROVISE PAS EXPERT DU COMMERCE INTERNATIONAL, ON LE DEVIENT**

- **DIPLÔME** reconnu par l'Etat français homologué au niveau II (licence, maîtrise)
- **DIPLÔME** reconnu en Grande-Bretagne par le Faculty for the Accreditation of Business and Management Skills (F.A.B.M.S.)
- **NIVEAU DE RECRUTEMENT**  
Bac + 2 minimum
- **DURÉE DES ÉTUDES**  
6 mois de cours intensifs  
10 semaines de stage pratique en entreprise

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ : PROFITEZ D'UN RÉSEAU DE 6 ÉCOLES EN FRANCE**

FORCOMEX-ÉCOLE EST

gérée par :

LA CHAMBRE DE COMMERCE

ET D'INDUSTRIE

DE GRAY - VESOUL



COUPON-RÉPONSE A RETOURNER A

FORCOMEX-ÉCOLE EST

27, av. A.-Briand - 70000 VESOUL - Tél. 84.96.71.19

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

SOUHAITE RECEVOIR UNE INFORMATION SUR FORCOMEX

# Vacances à la carte

## Des activités pour les jeunes dans le Doubs

Avec pour symbole une montgolfière, l'opération « vacances à la carte » entame sa quatrième année d'existence. Et à l'image de son symbole, elle grimpe en flèche puisque des 500 jeunes accueillis la première année, ce sont plus de 1.500 jeunes qui ont l'an passé, eu recours à ce système.

### Le mouvement associatif comme soutien logistique

Projet initial de la Direction départementale jeunesse et sports du Doubs, l'opération « vacances à la carte » créée en 1989 est gérée par un collectif d'associations : l'Atelier permanent d'initiation à l'environnement urbain de Besançon (APIEU), la Fédération départementale des associations familiales rurales du Doubs (FDAFR), Didier sports organisation de Baumeles-dames (DSO) et l'Union française des centres de vacances (UFCV). Cette année, vient en renfort l'appui technique du Comité départemental olympique et sportif du Doubs (CDOS).

Ce collectif a l'an passé créé une charte de référence du programme « vacances à la carte » afin de pouvoir développer l'opération (c'est-à-dire multiplier les prestataires et activités) en cohérence avec le projet initial. Cette initiative est financée par le Conseil régional, le Conseil général et la Caisse d'allocations familiales.

### Les deux principes de base du programme

Le programme « Vacances à la carte » est dirigé en faveur des jeunes de 13 à 25 ans. Il a pour objectif de promouvoir les activités de « tourisme jeune » du département et de répondre, pendant les vacances d'été (c'est-à-dire du 9 juillet au 9 septembre 1992), aux aspirations du jeune public en matière de sports et de loisirs tout en respectant leur désir d'autonomie et leur soif de découverte. C'est pourquoi les prestataires de services participant à ce programme respectent une politique de prix accessible à tous. Ils s'engagent également à fournir un encadrement de qualité composé d'éducateurs diplômés, cela pour permettre la pratique des activités en toute sécurité morale et matérielle.



### Deux formules au choix

Toute une palette d'activités sportives et de loisirs, avec cette année un accent particulier sur le secteur de Besançon, sera ainsi proposé à la journée ou la demi-journée sur l'ensemble du département.

Excepté le parachutisme qui engendre des frais importants (550 F la journée), les activités proposées sont tarifées de 30 F à 80 F en demi-journée et de 50 F à 120 F la journée. Parallèlement sont organisés des stages de 5 jours (de 250 F à 550 F selon les activités proposées). Seul l'encadrement des activités est inclus. L'hébergement, le transport et les repas devront être organisés et pris en charge par le stagiaire.

### Une nouveauté 92

L'association « profession sport » rallie l'opération

« vacances à la carte » en proposant aux jeunes de l'ensemble du département, une initiation aux quatre disciplines sportives suivantes : Canyoning, escalade, tir à l'arc et spéléologie. Sur simple appel téléphonique, « Profession sport » vous fixera un rendez-vous pour découvrir sur une demi-journée, moyennant la somme forfaitaire de 60 F, l'un (ou plus) de ces sports.

Profession sport : Tél. 81.81.20.20

### Vacances à la carte mode d'emploi

Un catalogue, recensant les différentes activités proposées et mentionnant les lieux, dates et horaires, sera disponible début juin dans différents lieux d'information (CJ, CIAM, structures d'animation municipales, office de tourisme...). Un service minitel a également été mis en place par le service télématique de la Région : 36.14 FCTEL.

Infos et Réservation : Centre Information Jeunesse - 25000 Besançon - Tél. 81.83.20.40

EP 1 180592

## CLASSE PRÉPARATOIRE AUX CONCOURS DU HAUT ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

- Classe créée en 1978, annexe de sup de Co -Dijon
- Option économique
- Préparation réservée aux titulaires des bacs A1, B, C, D
- Sélection sur dossier scolaire
- Effectif maximum de 25 étudiants

## L'EGC et la CLASSE PRÉPARATOIRE

soit gérées par :




LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE GRAY - VESOUL  
Enseignement supérieur privé

## ECOLE DE GESTION ET DE COMMERCE DE FRANCHE-COMTÉ

L'Ecole appartient au groupe EGC réseau de 24 écoles en France

- Admission en 1<sup>re</sup> année réservée aux titulaires du baccalauréat (toutes séries)
- Formation préparant des cadres opérationnels en gestion et en commerce
- Durée des études : trois années
- Diplôme homologué
- Admission parallèle en 3<sup>e</sup> année pour les titulaires d'un BTS ou d'un DUT

COUPON-RÉPONSE A RETOURNER A   
**EGC FRANCHE-COMTE**

27, av. A.-Briand - 70000 VESOUL - Tél. 84.96.71.19

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

SOUHAITE RECEVOIR UNE INFORMATION SUR :

classe préparatoire  EGC

# Un emploi, son emploi : La création d'entreprise

*L'emploi et implicitement le développement de l'économie sont l'une des principales préoccupations du monde moderne. Aussi créer de nouveaux emplois et de nouvelles entreprises devient une initiative primordiale à soutenir.*

Les vagues de licenciement, la crainte du chômage, le vieillissement des patrons d'après-guerre, la nécessité d'impliquer les zones rurales et de renouveler le tissu industriel sont autant d'arguments qui viennent renforcer ce constat.

Aussi l'idée d'une création d'entreprises traverse-t-elle les pensées de plus d'un d'entre nous; beaucoup cependant hésitent et rejettent le projet par manque d'information mais aussi de confiance.

Si la création d'entreprises comporte certains risques, elle n'est cependant pas l'apanage d'une élite intellectuelle et sociale. Chacun d'entre nous a des capacités et talents à exploiter. De nombreux organismes sont là pour étudier avec vous les mécanismes de financement possibles (voire vous aider matériellement) et vous prodiguer des conseils en matière d'économie, gestion, marketing, droit...

Dans cet esprit et sur la base

## La Franche-Comté bien placée

D'après une étude d'André Letowski, la Franche-Comté est la région où l'apport d'emplois durables est le plus fort. En effet, le taux de reconduction création d'emplois durables à 5 ans (c'est-à-dire le nombre d'emplois au cinquième anniversaire des entreprises créées en 1985, rapporté au nombre d'emplois qui existaient déjà en 1985) s'élevait à 2,4% plaçant la Franche-Comté au premier rang des régions françaises.

En 1986, 2560 entreprises étaient créées dans la région, 2586 en 1989 et 2246 en 1990.

Source « Bilan de l'opération Orlace 1991 »

d'une démarche totalement personnalisée vous mettez ainsi toutes les chances de votre côté. Paradoxalement, les futurs créateurs ont parfois du mal à se retrouver parmi les nombreux organismes publics, privés ou associatifs, généralistes ou spécialistes, dont l'enjeu est de favoriser la création d'entreprises.

### Qui peut vous aider ? Les organismes ou délégations régionales

Une fois votre idée transformée après mûres réflexions en projet de création d'entreprise, il convient de franchir les différentes étapes du « parcours du créateur », autant de conseils et d'assistance technique que vous pouvez solliciter auprès des organismes et leurs réseaux spécialisés d'information et d'aide à la création d'entreprise.

Il existe également des réseaux spécifiques à la Franche-Comté : vous trouverez leurs coordonnées dans TOPO N°21 de février 91. Un article leur était en effet consacré.

● L'Agence Nationale pour la Création d'Entreprise (ANCE), véritable observatoire économique de l'entreprise, met à disposition des créateurs et repreneurs d'entreprises, à travers le réseau des « Points-

chances », une gamme complète de services : outils d'information, assistance technique, conseils juridiques et financiers, ateliers de formation et conseil personnalisé. Il existe 16 « Points-chances » en Franche-Comté (adresses au CIJ de Franche-Comté).

● L'Agence Nationale de Valorisation de la Recherche (ANVAR), a pour mission de soutenir, promouvoir (voir financer) toute initiative d'innovation et de modernisation menée par les entreprises. Elle encourage également toutes les opérations ayant pour but de faciliter les transferts de technologie et d'accroître la coopération technologique européenne des entreprises. L'ANVAR mène aussi, depuis 1980, une politique d'accompagnement aux projets de jeunes sous différentes formes : Projets d'action éducative (PAE) dont le but est de sensibiliser les élèves du second degré à la culture scientifique et technique, Aides aux Projets d'Innovation pour l'Enseignement Supérieur (APIES), opérations spécifiques comme « Passeport pour la recherche », « Carrefour des métiers »... En Franche-Comté : Jean-Yves Piquel (délégué adjoint) 26, rue Proudhon - 25000 Besançon - Tél. 81.83.30.44

● Les Boutiques de Gestion



s'intéressent en priorité aux projets d'économie sociales. Elles reformulent le projet avec le créateur en déterminant un plan d'action, en réalisant des études économiques et juridiques, de faisabilité et de marché. Une fois l'entreprise créée les Boutiques de Gestion assurent un suivi à trois niveaux : une formation à la comptabilité, un accompagnement à sa mise en route et un contrôle annuel de la gestion. En Franche-Comté : RIVES - 3, rue Violet - 25000 Besançon - Tél. 81.80.04.40

● Les Chambres consulaires : Qu'ils s'agissent de projets d'entreprises agricoles, artisanales, commerciales ou industrielles les Chambres d'Agriculture, de Métiers, de Commerce et d'Industrie mettent toutes à disposition des créateurs des spécialistes aptes à les guider dans leurs différentes démarches. Elles leurs proposent également des sessions (généralement gratuites) d'initiation à la gestion.

● ECTI (Echanges et Consultations Techniques Internationaux) : Au sein de cette association, cadres et dirigeants en fin de carrières mettent bénévolement leur savoir et leur expérience au service de toute initiative visant le développement en France et dans le Tiers-monde. En Franche-Comté : ECTI - M. Pierre Morin - 11 a, rue du château - 25200 Montbéliard - Tél. 81.94.93.15

● EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise) : Comme de nombreuses associations d'aide à la création d'entreprise, EGEE fonctionne sur le principe du bénévolat et volontariat. Pres de 2.500 conseillers expérimentés ayant acquis au cours de leur vie professionnelle un savoir-faire participent ainsi à l'élaboration de diagnostic et autres études de projets de création d'entreprises. Seuls les frais directs occasionnés par les missions (transport, hébergement...) sont facturés au demandeur. Le réseau EGEE couvre la France et les DOM-TOM. Les 5.000 conseillers européens du Réseau Européen de Bénévolat Économique (REBE) auquel est fédéré EGEE permet aux PME/PMI d'étendre leurs activités hors du territoire national. En Franche-Comté : EGEE - Marc Gachon - 18, rue du château - 90850 Essert - Tél. 84.21.10.86

## L'outil indispensable pour les vacances

Réalisée à l'initiative de la Ville de Besançon par le Centre Information Jeunesse de Franche-Comté et le Centre d'Information et d'Accueil Municipal, la brochure « infos-vacances » recense toutes les propositions de vacances pour enfants et adolescents organisées cet été par les organismes franc-comtois.

Cette brochure est disponible au CIAM - 2 rue Mègevand à Besançon et dans le réseau CIJ (adresses page 24).

Pour aider les parents dans leurs démarches de recherche et d'inscriptions, la Ville de Besançon a mis sur place, au sein de chaque quartier, des « points d'accueil vacances été » où des professionnels de l'animation seront à leur disposition pour tout renseignement.

### Les permanences « point accueil vacances été »

- MPT de Montrapon : mardi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 17 h à 19 h.
- MJC de Palente : lundi de 9 h à 12 h et vendredi de 14 h à 16 h.
- MPT de la Grette : mercredi de 17 h à 19 h et vendredi de 16 h à 19 h.
- MPT de Planoise : mardi et vendredi de 16 h 30 à 18 h.
- MPT des Clairs-soleils : mardi et jeudi de 17 à 19 h.
- Maison de quartier de St-Ferjeux : mercredi de 14 h à 17 h et samedi de 14 h à 16 h.



FORMATION CONTINUE

## ETPC KISEL ÉCOLE PRIVÉE KISEL

- BTS Comptabilité - Gestion
- Bac Pro Bureautique A
- Bac Pro Bureautique B
- BEP ACC Comptabilité
- BEP CAS Secrétariat

Inscriptions sur Rendez-Vous :  
ETPC KISEL - 7, fg de Lyon - 90 BELFORT - Tél. 84.21.15.14

## Les aides au financement

Souvent l'apport financier personnel du futur créateur ne suffit pas au démarrage de son entreprise. Aussi pour promouvoir sa création et son maintien, de nombreux organismes publics ou privés, associations ou fondations apportent leur soutien financier. Ce soutien peut revêtir différentes formes : primes, bourses ou prêts.

En dehors de ces différentes aides, il existe également un dispositif d'incitation à la création d'entreprises sous forme d'aides fiscales et sociales (conférez fiche CIDI N°3.6).

### ● Les aides publiques :

Les Régions participent activement au développement économique local, aussi ont-elles, chacune à leur façon, mis sur pied un certain nombre d'aides. En Franche-Comté, les deux aides les plus fréquemment octroyées sont la Prime régionale à la création d'entreprise (PRCE) et l'Avance régionale pour la création, la transmission et le développement d'entreprises artisanales. Les dossiers concernant la PRCE peuvent être demandés à la Direction générale des services de la Région, au Service «accueil des entreprises» des Préfectures, auprès des Chambres de commerce et d'industrie, de Métiers, des Comités d'expansion et des Agences de développement.

La chambre régionale et les chambres départementales des Métiers gèrent l'Avance régionale pour la création, la transmission et le développement d'entreprises artisanales. D'autres aides, plus spécifiques et ayant trait au domaine de l'innovation sont également attribuées. Pour en savoir plus, vous pouvez, après avoir consulté le «guide des appuis économiques aux entreprises», contacter la Direction générale des services de l'Action économique du Conseil Régional de Franche-Comté.

### ● Le rôle important des fondations :

Prix, bourses, concours, les fondations sont de plus en plus nombreuses à s'investir dans la promo-

tion des jeunes créateurs. Certes, mais pas à n'importe quel prix ! Pour bénéficier de ces aides, l'on demandera souvent au futur créateur d'être innovant et porteur d'un projet suffisamment fiable économiquement pour générer la création d'emplois.

**La fondation du groupe des banques populaires en faveur de la création d'entreprise :** concours bi-annuel récompensant sous formes de subvention non remboursable ou d'avance remboursable sans intérêt... des projets de création d'entreprise de préférence industrielle (Tél. 16(1) 44.70.14.57)

**Fondation Claude Bourg :** 4 lauréats annuels récompensés par un prêt d'honneur de 50.000 F, d'un soutien logistique et d'une campagne de promotion du projet.

**Fondation Jacques Douce :** Une quinzaine de lauréats de moins de 30 ans récompensés pour des projets d'entreprises de préférence dans la communication et une enveloppe globale annuelle de 500.000 F. Le dépôt des dossiers s'effectue en général avant le 1er janvier de chaque année (Tél. 16(1) 47.47.38.36)

**Fondation française des créateurs d'affaires :** 2 comités de sélection annuelle étudient les projets de création de société de services avec éventuellement une perspective européenne et attribuent des bour-

ses d'honneur de 50.000 F. (Tél. 16(1) 42.66.66.82)

**Fondation France active :** Soutient des projets susceptibles d'aider à l'insertion des populations les plus en difficulté sur des sites particuliers. Différentes aides possibles (Tél. 16(1) 42.89.39.57)

**Fondation Marchal Leclerc de Hauteclouque :** Sur concours annuel récompense le lauréat ayant réussi un «coup d'audace» sur un thème particulier comme l'emploi, l'export, 100.000 F à la clef (Tél. 16(1) 34.51.71.52)

**Fondation des prêts d'honneur :** Une vingtaine de prêts d'honneur de 20.000 F récompensant les projets de jeunes de 18 à 30 ans (Tél. 16(1) 42.25.66.66)

**Fondation Jean-Marc Salomon :** Différents prix attribués aux moins de 21 ans porteurs de projets de création dans le domaine des sciences et techniques. Le dépôt des dossiers s'effectue en général avant le 30 avril de chaque année. (Tél. 16(1) 42.25.66.66)

**Fondation 3CI (pour la Cohabitation des communautés et la coopération internationale)** destinée aux jeunes créateurs d'entreprises d'origine française ou immigrée. (Tél. 16(1) 42.52.66.59)

**Fondation de la vocation :** Une bourse de 30.000 F est attribuée aux jeunes de 18 à 30 ans ayant une vocation faisant preuve d'innova-

tion et pouvant mener à la création d'entreprise. (Tél. 16(1) 45.01.29.28)

### ● Des associations spécialisées :

En fonction de la nature du projet certaines associations peuvent intervenir dans son financement.

**L'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR)** soutient les projets techniques menés par un ou plusieurs jeunes et qui présentent l'une des caractéristiques suivantes : un contenu technologique affirmé, un partenariat avec une entreprise industrielle ou un partenariat technologique européen. Une subvention n'excédant pas 50% du coût total du projet peut être ainsi versée au créateur.

**Eurocréation** apporte une aide au financement de projets compris entre 20.000 à 200.000 F et couvrant au maximum 40% du coût global du projet. Pour être retenu le jeune créateur âgé de 18 à 30 ans devra présenter un projet de création d'entreprise porté conjointement par des créateurs ou entrepreneurs d'au moins deux pays de la CEE dont la France (Tél. 16(1) 48.04.78.79)

## Beaucoup d'Odace pour la création d'entreprise

L'Agence de Développement Économique du Doubs (ADED) a lancé en 1987 l'opération ODACE (Opération de Détection et d'Accompagnement des Créateurs d'Entreprises). Les résultats sont plus que probants pour cette initiative dont le but est tout à la fois de décourager les idéalistes et d'encourager, d'aiguiller les meilleurs.

Depuis 1987 ce sont ainsi 426 créations d'entreprises nées dans le Doubs grâce à l'intervention d'ODACE.

**ODACE - Hôtel du département - 7, av. de la Gare d'Eau - 25031 Besançon cedex - Tél. 81.81.26.26**  
Pour les autres départements, contacter votre Conseil Général.



## Du côté du ministère Jeunesse et sports

Puisqu'il chapeaute la Jeunesse, le Ministère ne pouvait pas ne pas soutenir les différentes initiatives en matière de création d'entreprise.

Il intervient donc à deux reprises :  
Par l'intermédiaire du **défi jeunes** il attribue des bourses de 10.000 à 50.000 F

à tout type de projet présentant le caractère d'un défi formulé par des jeunes de 18 à 25 ans ayant trouvé une entreprise partenaire.

Par l'intermédiaire du **Fonds départemental d'initiative pour les jeunes (FIDJ)** il aide, grâce au versement de bourses de

10.000 à 100.000 F, les jeunes sans emploi de 18 à 25 ans à réaliser un projet d'entreprise.

Pour toute demande d'information, contactez votre Direction départementale ou régionale Jeunesse et sports.

## L'INSEE : pour l'information économique

L'Institut national de la statistique et des études économiques ne peut intervenir que dans le cadre d'un besoin défini et formulé par rapport à un projet ou un problème. Et ceci, dans les limites de ses compétences : le domaine économique et social.

Le créateur d'entreprise suivi par une structure spécialisée peut obtenir de l'INSEE une prestation de conseil en information. C'est-à-dire, la recherche et la fourniture d'informations économiques et sociales permettant d'étudier l'environnement de l'entreprise et ses tendances d'évolution, son positionnement sur le marché et sa localisation géographique ou implantation.

### INSEE, mode d'emploi

**Quoi ?** : Informations économiques et sociales françaises et étrangères.

**Pour qui ?** : Tout créateur quel que soit le secteur d'activité envisagé.

**Comment ?** : Entretien sur rendez-vous

**Combien ?** : Entretien gratuit - Frais d'ouverture de dossier : 50 F - Consultation de documentation sur place gratuite - Forfait de recherche bibliographique éventuelle : 100 F.

**Où ?** : INSEE - Immeuble «le Major» - 83, rue de Dole - 25000 Besançon - Tél. 81.52.42.20 - Contact : Mmes Hostein et Jobard.

## Bibliographie

● Fiche CIDI N°3.6 «création d'entreprise ou d'association»

● «La boîte à outils du créateur d'entreprise» réalisée par le CIEP - le Conseil Régional de Franche-Comté et la Préfecture de la région de Franche-Comté.

● «Le guide des appuis économiques aux entreprises» réalisé par le Conseil Régional de Franche-Comté.

Venez admirer le nouveau Scooter et cyclomoteur **PEUGEOT**



Votre concessionnaire exclusif **PEUGEOT**

à **BESANÇON**

**J.-P. CHAUVEZ** 76, rue de Vesoul **81.50.45.86**

"Pour réussir trois diners en tête-à-tête dans une soirée, mon truc c'est de ne jamais me faire accompagner".



# Propriétaire ou locataire Vente d'un logement, vos droits

Six mois avant le renouvellement du bail, le propriétaire peut envoyer au locataire un avis de congé pour vente du logement. Conditions et délais à respecter par chacun.

Le propriétaire d'un logement loué peut toujours vendre celui-ci à tout moment. Toutefois, si la vente intervient en cours de bail, la situation du locataire ne change pas : l'acquéreur est tenu à son égard aux mêmes droits et obligations que l'était le vendeur.

En revanche, - six mois avant le renouvellement du bail -, le propriétaire peut donner congé au locataire pour vendre. Il existe alors un certain nombre de règles destinées à protéger les locataires lors de la vente de leur appartement.

Pour être valable le congé ne doit pas seulement être donné par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou signifié par acte d'huissier moyennant un préavis de six mois. Il doit mentionner également le prix et les conditions de la vente. Le non respect de cette règle par le propriétaire entraîne la nullité de la notification et permet une reconduction automatique du bail pour la même période. De quel délai dispose le locataire pour répondre ? L'offre est valable pendant les deux premiers mois seulement du préavis. Si à l'expiration de ce délai, le locataire n'a pas accepté l'offre, il perd tout droit et pourra être expulsé à la fin du bail. Le juge ne peut donner la possibilité d'accepter l'offre de vente au-delà du délai de deux mois. Il a été jugé que le locataire n'est pas en droit de demander une expertise afin d'établir que le prix qui lui est demandé est excessif.

### En cas de fraude

N'ayant pas trouvé acquéreur, le propriétaire a-t-il le droit de remettre en location le logement ? Tout ici est question d'appréciation et de délais. En l'espèce la question est de savoir si le propriétaire a (ou avait) réellement l'intention de vendre. La jurisprudence retient qu'il ne suffit pas de vouloir vendre, il faut avoir recherché activement un acheteur. En conséquence, le propriétaire doit pouvoir justifier les démarches qu'il aurait faites pour réaliser la vente de son logement. Il doit le justifier au moyen d'annonces de presse ou du mandat donné à un agent im-

mobilier. Si il y a fraude, le tribunal peut allouer à l'ancien locataire des dommages et intérêts.

Que se passe-t-il lorsque le locataire accepte l'offre de vente ? Dans ce cas précis, le délai de réalisation de la vente est de deux mois à compter de la date d'envoi de sa réponse au bailleur. Le délai est de quatre mois, si dans sa réponse, le locataire indique qu'il aura recours à un prêt. Evidemment, l'offre du locataire est acceptée sous condition de l'obtention du prêt. Notez encore, qu'il faut entendre par les termes « réalisation de la vente » la signature de l'acte notarié de vente.

Que se passe-t-il si la vente se réalise à un prix inférieur à l'offre de vente présentée au locataire ? La loi accorde alors au locataire un droit de substitution. La vente doit être notifiée au locataire par le notaire réalisant l'acte. La possibilité de substitution de l'ancien locataire à l'acquéreur ne peut

être exercée que pendant le délai d'un mois à compter de la notification du contrat. S'il souhaite exercer ce droit, le locataire doit indiquer au bailleur l'adresse où le contrat de vente doit lui être expédié, faute de cette précaution, il perd toute possibilité de substitution.

Existe-t-il des cas où l'offre de vente n'a pas à être adressée au locataire ? Oui. Ils sont au nombre de deux. premier cas : lorsque la vente intervient entre parents jusqu'au troisième degré inclus. Il a été jugé que cette exclusion s'entendait même lorsque le même degré de parenté lie le locataire et l'acquéreur au vendeur. Il existe alors une légère restriction : l'acquéreur est tenu d'occuper le logement pendant au moins deux ans à compter de l'expiration du délai de préavis. Deuxième cas : lorsque la vente concerne un immeuble insalubre.

Joseph DOILLON



En cas de vente, le locataire dispose d'un délai de deux mois pour faire connaître sa réponse.

## Ce qu'il faut savoir

### En Français

Le mode d'emploi de tout produit commercialisé en France doit être rédigé en langue française. L'importateur qui vend un matériel avec un mode d'emploi rédigé uniquement en langue étrangère encourt une amende. Une telle infraction peut être signalée à la Direction départementale de la concurrence, de la consommation et répression des fraudes.

### Voiture rajeunie

Si vous avez des doutes au sujet de la date de naissance de votre voiture, ce n'est pas la carte grise qui vous renseignera... La date qui y figure est celle de sa première mise en circulation, avant. Pour connaître la vérité, relevez le numéro de série inscrit sur le châssis et demandez au fabricant de la marque à quelle année et quel mois il correspond. Si un vendeur « rajeuni » l'acte de naissance de la voiture, vous pouvez réclamer l'annulation de la vente, le remboursement du trop perçu ou encore porter plainte auprès du Procureur de la République.

### Dégâts pendant les travaux

Toute entreprise qui occasionne des dégâts lors de l'exécution de travaux engage sa responsabilité (art. 1382 Co). En conséquence elle doit en assurer les frais de réparations. Si les démarches verbales n'aboutissent pas, envoyez une lettre recommandée afin d'obtenir un rendez-vous pour constater les

dégâts. Il est évidemment toujours possible de négocier une équivalence monétaire.

### Pas de responsable

Vous êtes victime d'un accident de la circulation, mais le responsable a pris la fuite ou n'est pas assuré. Il est possible de se faire indemniser par le Fonds de garantie automobile (FGA), organisme créé par les assureurs dans ce but.

Si vous avez souscrit une assurance « tous risques » c'est votre assurance qui indemnera. Dans tous les cas le Fonds de garantie déduit une franchise de 1.500 F.

Comment saisir le Fonds de garantie ? Si vous bénéficiez d'une garantie « défense et recours », demandez à votre assureur d'effectuer les démarches à votre place. Si vous n'avez pas une telle garantie, adressez au FGA (64, rue DeFrance - 94300 Vincennes) une lettre recommandée relatant les circonstances de l'accident.

### Loyer, le bail obligatoire

Pour toute location d'un logement, le bail est obligatoire. Personne ne peut s'y soustraire, la signature du bail est prévue par la loi. Ceux qui souhaiteraient se procurer un « modèle type » de bail peuvent s'adresser à l'URAF - 12, rue de la famille - 25000 Besançon (joindre 10 F en timbres pour frais de duplication et envoi).

J.D



ER 3 200592

## ORCHESTRE BE BOP DEVILLE

Discothèque animée  
par FUN RADIO

Attraction : Soleil de Tahiti

La soupe à l'oignon vous sera offerte à l'aube

Sur invitation

Tenue de soirée exigée

Prix : 140<sup>0</sup> - Etudiants : 90<sup>0</sup>

Réservations :

84.57.00.78

Permanence de 18 h à 19 h  
Tous les soirs sauf dimanche



Pour aider l'accueil de l'enfant, des aides sont servies aux familles par la CAF.

## L'allocation de garde d'enfant à domicile

Pour la garde à domicile d'un enfant de moins de 3 ans la CAF verse une allocation de garde d'enfant à domicile (AGED) de 200 F par mois.

### Conditions d'ouverture du droit :

— l'enfant gardé doit être âgé de moins de 3 ans,

— chaque parent doit exercer une activité professionnelle au cours de chacun des mois durant lesquels l'enfant est gardé,

— l'activité doit procurer à chaque parent un revenu moyen égal, au 1<sup>er</sup> janvier 1992, à 5819 F pour chaque trimestre.

Aucun agrément de la gardienne n'est exigé.

Les personnes qui exercent une activité professionnelle non salariée doivent être affiliées à un régime obligatoire d'assurance vieillesse et avoir réglé la dernière échéance de cotisations vieillesse.

Lorsqu'en cours de droit l'un des parents est indemnisé en arrêt de travail, au titre de la maladie, de la maternité ou d'un accident du travail, le droit peut être maintenu bien qu'il n'y ait pas exercice d'activité.

### Appréciation du droit :

Le droit à l'AGED s'apprécie mensuellement.

Montant de l'allocation : Il est égal au montant des cotisations patronales et salariales versées, dans la limite de 2.000 F par mois, quel que soit le nombre d'enfants gardés.

### Date d'effet du droit :

— ouverture du droit : Mois au cours duquel toutes les conditions sont remplies.

— extinction du droit : Mois au cours duquel l'une des conditions n'est plus remplie. Rappel : Si au cours d'un trimestre, une des conditions d'ouverture du droit n'est plus remplie au titre d'un mois donné, l'AGED n'est pas versée pour le mois en cause.

Modalités de paiement : le règlement de l'allocation de Garde d'Enfant à Domicile s'effectue par la Caisse d'Allocations Familiales trimestriellement à terme échu.

La famille employeur règle ses cotisations à l'URSAAF et en obtient ensuite le remboursement par la Caisse d'Allocations Familiales.

## Droits annexes dont peut bénéficier une famille ayant à charge des enfants en bas âge.

### Affiliation à l'assurance vieillesse :

La personne bénéficiaire de l'allocation pour jeune enfant, qui n'exerce pas d'activité professionnelle, peut être affiliée par sa Caisse d'Allocations Familiales à l'assurance vieillesse du régime général de la Sécurité Sociale, sous réserve que les ressources du ménage ne dépassent pas un certain plafond.

Plafond de ressources à ne pas dépasser pour être affilié à l'assurance vieillesse entre le 1<sup>er</sup> juillet 1991 et le 30 juin 1992 :

Nombre d'enfants à charge :	Ressources annuelles 1990 (en F) :
1	86.614
2	106.602
par enfant et plus	19.988

### Affiliation à l'assurance personnelle du régime général de Sécurité Sociale :

Les personnes non couvertes par un régime obligatoire de Sécurité Sociale et qui bénéficient de l'APJE, peuvent être affiliées à ce titre à l'assurance personnelle.

La CAF prend en charge en pareil cas une partie des cotisations de Sécurité Sociale dues à ce titre, selon l'importance des revenus de la famille.

Pour toute demande d'affiliation, il convient de s'adresser auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie dont la famille dépend.

### Aide au logement :

Le fait d'attendre un enfant peut permettre, sous certaines conditions, notamment de ressources, de prétendre à une aide au logement servie par la CAF.

## Aide pour l'emploi d'une assistante maternelle

Une aide financière est accordée aux familles qui emploient une assistante maternelle agréée pour la garde des jeunes enfants. Dénomination de cette prestation : aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle (AEFEAM).

### Conditions d'ouverture du droit

L'AEFEAM peut être réglée en faveur des familles qui donnent leurs enfants à garder dans les conditions suivantes :

— l'assistante maternelle qui garde l'enfant doit être agréée par le Conseil Général.

— l'enfant doit être âgé de moins de 6 ans.

— le salaire versé à l'assistante maternelle ne doit pas excéder 5 fois le SMIC horaire par jour et par enfant.

### Montant de l'allocation

Il est égal au montant des cotisations patronales et salariales versées.

### Dates d'effet du droit

Le droit s'ouvre à compter du trimestre au cours duquel la demande a été déposée, sous réserve que toutes les conditions soient remplies.

Le droit s'éteint à compter du trimestre suivant celui au cours duquel l'une des conditions n'est plus remplie (âge de l'enfant, agrément de la gardienne, dépassement de la rémunération).

### Modalités de paiement

La famille qui ouvre droit à l'AEFEAM n'a pas à faire

l'avance des cotisations. Celles-ci sont réglées directement par la Caisse d'Allocations Familiales à l'URSAAF à réception de la déclaration trimestrielle de salaires.

### Majoration de l'AEFEAM

Depuis Janvier 1992 s'ajoute au remboursement des cotisations prévu ci-dessus, une majoration versée à la famille qui emploie une assistante maternelle agréée.

### Le droit à la majoration

Il s'apprécie mensuellement. Il est ouvert dès l'instant où toutes les conditions prévues pour l'octroi de l'allocation de base sont remplies. Il s'éteint le mois suivant celui au cours duquel l'une des conditions prévues pour l'octroi de l'allocation de base n'est plus remplie.

### Montant de la majoration

Il est de 500 F par mois et par enfant gardé, jusqu'au 3<sup>e</sup> anniversaire.

Il est de 300 F par mois et par enfant gardé entre le mois suivant le 3<sup>e</sup> anniversaire et jusqu'au 6<sup>e</sup> anniversaire de l'enfant.

Il est plafonné au montant du salaire trimestriel versé.

Periodicité de versement : La majoration est versée trimestriellement à terme échu.

## L'allocation pour jeune enfant

Le montant de l'Allocation pour jeune enfant (APJE) s'élève à 891 F par mois. Selon son objet, elle peut être versée sans ou avec condition de ressources. Explications de la CAF de Besançon.

### Conditions d'ouverture du droit :

Elle est réglée : sans condition de ressources à compter du 5<sup>e</sup> mois de grossesse et durant les trois premiers mois de l'enfant.

Sous réserve que : — la maman passe chaque mois, à compter du 3<sup>e</sup> mois de grossesse et jusqu'au 9<sup>e</sup> mois, un examen médical, — la justification de passage de l'examen du 3<sup>e</sup> mois soit produite à la Caisse avant le début de la 15<sup>e</sup> semaine de grossesse, — l'enfant subisse un examen médical dans les 8 jours qui suivent sa naissance.

sous condition de ressources à compter du 4<sup>e</sup> mois de l'enfant et jusqu'au mois précédant son 3<sup>e</sup> anniversaire sous réserve qu'il subisse 2 examens médicaux : — le 1<sup>er</sup> au cours des 9<sup>e</sup> ou 10<sup>e</sup> mois — le 2<sup>e</sup> au cours des 24<sup>e</sup> ou 25<sup>e</sup> mois et que la justification en soit produite à la Caisse.

Tout examen non subi ou subi tardivement de même que toute justification non transmise ou transmise tardivement entraîne une réduction du montant de l'allocation due.

### Montant de l'allocation :

Au 1<sup>er</sup> janvier 1992 : 891 F par mois. Durant la période où le versement est soumis à condition de ressources, le montant de l'allocation peut être réduit si les ressources ne dépassent pas un certain plafond, variable suivant la composition de la famille. Au-delà de ce plafond, le droit à l'allocation n'est plus ouvert.

En cas de naissance multiple, l'allocation pour jeune enfant est due pour chaque enfant et un rappel est effectué lors de la naissance au titre des mensualités versées durant la période prénatale.

Dans les autres cas, une seule allocation pour jeune enfant est versée par famille entre le premier mois de l'enfant et son 3<sup>e</sup> anniversaire et ce, quel que soit le nombre d'enfants à charge de moins de 3 ans.

### Cumuls possibles :

— L'allocation pour jeune enfant versée sans condition de ressources (jusqu'au 3<sup>e</sup> mois de l'enfant) se cumule avec une autre allocation pour jeune enfant versée sous conditions de ressources pour un autre enfant de plus de 3 mois et moins de 3 ans.

— L'allocation pour jeune enfant versée sans condition de ressources peut se cumuler, jusqu'au mois de naissance seulement, avec le complément familial servi aux familles nombreuses de 3 enfants ou plus, de plus de 3 ans.

— L'allocation pour jeune enfant versée sans condition de ressources peut se cumuler, jusqu'au mois de naissance seulement, avec l'Allocation parentale d'éducation réglée en faveur des familles ayant eu au moins 3 enfants à charge.

Plafonds de ressources permettant de percevoir l'Allocation pour jeune enfant entre le 1 <sup>er</sup> juillet 1991 et le 30 juin 1992.		
Nombre d'enfants à charge :	Ménage avec 1 revenu en 1990 (en F) :	Ménage avec 2 revenus en 1990 (en F) :
1	94.283	124.599
2	113.140	143.456
par enfant en plus	22.628	22.628

**Sponsor écolo**

Selon une enquête de l'union des annonceurs, plus du quart des entreprises envisagent de sponsoriser des missions à caractère écologique indiquait le journal « le Point ». Des sociétés comme Gaz de France, Total, Elf, Yves Rocher ou Rhône Poulenc (pour une émission comme « L'éthique » sur la nature) s'en donnent à cœur joie. Un bon moyen d'associer son nom à la défense de l'environnement, mais à condition de ne pas continuer à polluer!

**Le cœur vert**

Plus de 80% des Français affirment qu'ils veulent modifier leur comportement vis à vis des déchets. Ainsi ils sont neuf sur dix à être prêts à déposer leurs bouteilles en verre dans un conteneur, un peu plus de huit sur dix à être d'accord pour trier leur déchets recyclables. Tels sont quelques uns des renseignements tirés d'un sondage réalisé par l'Institut Tématic pour la Fondation de France. Si l'on en croit ce même sondage, 80% des Français sont disposés à abandonner leur voiture pour des trajets courts; mais selon l'Agence pour la maîtrise de l'environnement, un quart des voyages en automobile sont inférieurs à un kilomètre!

**Verdir le droit**

Sous le titre « Construisons la démocratie internationale », les organisations non gouvernementales françaises ont rédigé un rapport envoyé au Secrétaire de la Conférence des Nations-Unies pour l'Environnement et le Développement. Son chapitre premier s'ouvre sur une revendication à l'endroit de l'Environnement. Un texte sur l'environnement pourrait s'intégrer aux articles existants de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

**Une bactérie dépolluante**

Des microbiologistes ont découvert une bactérie, qui « digère » les oxydes de soufre liés aux atomes métalliques et libère ainsi les métaux purs. Selon un chercheur australien de Nouvelles Galles du Sud, il serait possible d'utiliser cette bactérie pour récupérer des métaux, mais surtout pour purifier des zones polluées par ces métaux.

**En Agriculture Produire autrement, c'est possible**

Dans le domaine agricole il est possible de sortir du cercle infernal où sont enfermées toutes les productions sans quota: la recherche du rendement le plus élevé possible avec les conséquences que l'on sait, pollutions et gaspillages. Explications de J.-M. Meynard, directeur de recherche à l'INRA.

**L**E contexte général de la production agricole en Europe de l'Ouest est en train de profondément changer: l'accroissement de la productivité à l'hectare, objectif traditionnel, est remis en cause par la saturation des marchés, la maîtrise de l'environnement, l'amélioration de la qualité des produits, la gestion de l'espace rural deviennent les maîtres-mots du cahier des charges de l'agriculture.

Prenez l'exemple de la culture du blé aujourd'hui (la même démonstration pourrait s'appliquer aux productions fourragères, maraîchères, fruitières ou autres). L'objectif en céréaliculture est, d'obtenir le rendement maximum permis par le milieu physique. Pour ce faire, les agriculteurs disposent depuis les années 70 des moyens de maîtriser la majorité des facteurs limitant la production: les mauvaises herbes (désherbants), les insectes parasites (insecticides), les maladies (fongicides), la verse (régulateurs de croissance), la nutrition azotée (méthode des bilans avec des règles de fractionnement de l'engrais).

Le dernier facteur limitant de la production reste alors, le fonctionnement de la photosynthèse (transformation de substances chimiques ou organiques grâce à l'énergie solaire). Pour accroître au maximum cette photosynthèse, il est ainsi conseillé d'avancer la date des semis et d'augmenter les densités des semis.

**On surdose**

Conséquences? Les semis denses développent les risques de maladies cryptogamiques et de verse: les semis précoces (octobre pour le blé) accroissent les attaques de pucerons et de piéti-verse. Conséquence des « conséquences »? Pour pallier à ces inconvénients, les agriculteurs ont recours au désherbage de prélevée, à une protection fongicide accrue, et souvent à un insecticide d'automne. Les rendements augmentent mais les marges brutes des agriculteurs plafonnent.



L'emploi de plus en plus massif des engrais entraîne un accroissement des rendements et... une stabilisation des marges brutes pour l'agriculteur.

En matière d'engrais, le choix de l'agriculteur est très simple: il ne sait pas quel sera le climat de l'année, ni donc si celui-ci sera favorable à un rendement élevé et à une dose d'azote en conséquence. Par contre, il sait que la perte financière est environ huit fois plus élevée si la fumure appliquée est inférieure à l'idéal de 40kg/ha que si elle lui est supérieure d'autant. Ainsi, on surdose, et chaque fois que le climat ne permet qu'un rendement moyen ou médiocre, une partie de l'engrais inutilisée est potentiellement polluante. La même technique est employée pour les insecticides, les fongicides ou les régulateurs de croissance!

Schématiquement, les systèmes de culture actuels sont considérés comme satisfaisants, s'ils autorisent un rendement jugé correct. C'est la course au rendement, dès lors que le rendement est jugé trop faible par rapport à celui obtenu par les voisins, ou dans des expérimentations dont l'agriculteur a connaissance. Ainsi l'agriculture ne pratique pas un contrôle quelconque de ses productions, dans ces conditions, elle ne saurait être « reproductible » indéfiniment. De

nouveaux systèmes de culture sont à mettre en place, ils doivent être moins polluants, mieux raisonnés en fonction de la qualité du produit récolté mais rester économiquement rentables. Si l'agriculture biologique peut, pour certaines exploitations, répondre à ces conditions, cela ne peut constituer une solution pour la grande masse des agriculteurs.

Pour que la baisse de la production n'entraîne pas une baisse de marge pour l'exploitation, elle doit être accompagnée d'une diminution substantielle d'engrais, fongicides et pesticides. Des expériences menées dans ce sens existent, elles ont les résultats escomptés. Mener à bien cette évolution, suppose une mobilisation conjointe de la profession agricole, de ses partenaires économiques, des pouvoirs publics et de la recherche. L'encouragement à la mise en place de labels - garantissant le produit ou le mode de production - est, sans doute une voie à explorer.

L'illusion du « tout chimique » se dissipe. Il faut l'amorcer le plus vite possible tant que les dégâts inévitables restent limités.

Propos recueillis par Joseph DOILLON

**Recyclage des voitures**

Afin de minimiser l'impact sur l'environnement des voitures mises au rebut, l'ACEA (Association des constructeurs européens d'automobiles) a proposé de nouvelles mesures de recyclage:

- prise en charge par l'Association des constructeurs de la mise au rebut des voitures, une partie des responsabilités incombant au propriétaire.

- détention obligatoire d'un « certificat de mise au rebut » par le dernier propriétaire avant la mise à la casse de son véhicule. La cessation du paiement de l'assurance ne sera autorisée que sur présentation de ce certificat. Seuls des opérateurs dûment reconnus pourront collecter, démonter, traiter les véhicules en décharge. - promotion par les autorités nationales des procédures de recyclage en conformité avec la législation communautaire sur les résidus.

**Le climat de la terre**

Paru au Printemps, « Le climat de la terre » est un livre du professeur André Berger avec pour sous-titre « un passé pour quel avenir ». Y sont abordés l'histoire du climat, les grandes causes de ses fluctuations, les dégradations de l'environnement, l'effet de serre, les mesures à prendre...

**Les emballages remballés**

Un décret paru au Journal Officiel du 3 avril marque une évolution importante dans la politique des déchets suivie par la France. Aux termes de l'article 4, les producteurs et importateurs d'emballages sont tenus (application au 1er janvier 1993) de contribuer ou de pourvoir à l'élimination de l'ensemble de leurs emballages. Cela devra se faire soit par « la mise en place d'un dispositif de consignation », soit par la création d'emplacements spécifiques destinés à récupérer les contenants.

Depuis le 1er avril, les consommateurs allemands ont la possibilité de laisser ou de restituer au magasin les emballages des produits (boîtes en carton, voiles plastiques, etc).

ER 2 200592

**MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION ET D'ORIENTATION**

**MAISONS FAMILIALES RURALES**

**PORTES OUVERTES**  
Le Dimanche 24 mai 1992 à partir de 14 h

- Formations :**
- Forestières
  - En économie sociale et familiale
  - En cuisine

La formation dispensée est basée sur l'alternance entre un milieu professionnel et un séjour à la Maison Familiale. L'entrée peut s'effectuer à partir de 14 ans ou après une classe de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup>. L'admission se fait sur dossier, après entretien.

**MAISON FAMILIALE RURALE** 13, rue de la Vairie - 70320 AILLEVILLERS  
Tél. 84.49.20.15



## Les rendez-vous européens

### Lutte anti-drogue

Sur proposition de la Commission, les Etats membres de la Communauté ont renforcé le dispositif de lutte contre la drogue en adoptant un système commun de surveillance du commerce international des produits chimiques pouvant être détournés pour la fabrication de stupéfiants. Les ministres ont décidé la mise en place à partir du 1er janvier 1993 d'un système de surveillance de ces substances, utilisées dans la fabrication des drogues comme le LSD ou les amphétamines.

### Moins de pollution

La Commission européenne a proposé un programme d'action pour obtenir un engagement des Douze en faveur de l'environnement. La Commission souhaite développer le dialogue avec les industriels. Parmi les grandes orientations proposées figurent une meilleure gestion de ressources, la création de normes européennes pour les consommateurs, la mise au point de technologies pour réduire la consommation des combustibles à teneur élevée en carbone, le développement des transports en commun et la promotion des carburants moins polluants.

### 232 sur 282

A sept mois du 1er janvier 1993, le futur espace sans frontière avance à grands pas. Au 31 janvier 1991, environ 232 des 282 mesures prévues dans le Livre Blanc étaient entrées en vigueur et 77% d'entre elles étaient déjà appliquées. Le Danemark, la France et le Royaume-Uni (mais ouï!) sont les meilleurs élèves avec respectivement 79,76 et 73% des mesures transposées. Le cancre de la classe est le Luxembourg avec 50% de mesures transposées.

### Assurance au choix

A partir de juillet 1994, entreprises et particuliers installés dans la Communauté européenne pourront s'assurer - sauf sur la vie - dans le pays membre de leur choix. Les assureurs pourront offrir leurs services dans la Communauté, même sans y avoir de succursale.

### Voiture européenne

Immatriculer une voiture achetée dans un autre pays membre de la Communauté européenne ne posera plus de difficultés au 1er janvier 1993. Toute nouvelle automobile n'aura à obtenir qu'une seule « réception ».

### Bourse aux enseignants

Quatre cents bourses destinées à des échanges d'enseignants du primaire et du secondaire vont être attribuées par la Commission pour l'année 1992/93. Pour recevoir la bourse, les échanges doivent contribuer à la coopération entre écoles, par exemple, à la préparation de programmes ou de méthodes communes. Les enseignants intéressés doivent s'adresser au Ministère de l'Education nationale - Dagic II - 173, bd St-Germain - 75006 Paris - Tél. (161) 40.65.65.89.

### Vu d'ailleurs

La Finlande sur la voie de l'adhésion à la CEE. Le Parlement national s'est majoritairement prononcé pour cette solution. En signant les premiers « accords européens d'association », avec la Communauté, la Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Pologne se sont engagées en particulier à garantir la compatibilité de leurs futures lois avec les « lois européennes ».

Selon un sondage effectué dans les pays européens de l'Est, ce sont les Albanais (63%), les Russes d'Europe (53%) qui connaissent le mieux le « projet 92 » des Douze, ils sont suivis des Lituanais (48%), des Estoniens et des Tchécoslovaques (44%).

# La CTJ : un instrument pour traverser les frontières

*Né d'un intérêt commun entre la Franche-Comté et la Suisse Romande la Communauté de travail du Jura est désormais un élément d'aménagement du territoire. Les actions en 1992.*

La Communauté de travail du Jura (CTJ) est née de l'entente entre la région de Franche-Comté, les départements qui la composent et les cantons suisses romands du Jura, de Berne, de Neuchâtel et de Vaud. Objectif actuel: mettre en commun les atouts situés de part et d'autre de l'Arc jurassien. L'un des deux co-présidents (1) Yves-Marie Lehmann souligne « si à ses origines la Communauté de travail du Jura a d'abord voulu apporter des solutions concrètes à des difficultés de voisinage, elle doit être aujourd'hui un rassemblement de forces et un moyen d'aménagement du territoire ».

En 1992, trois actions menées par la CTJ convergent vers un renforcement de l'aménagement du territoire de part et d'autre du Jura; elles concernent les infrastructures routières et ferroviaires, l'armature urbaine, et le programme « Interreg ».

« Interreg » étant un programme européen fait pour revitaliser les zones frontalières; il est co-financé par la Communauté européenne. Les Suisses ne faisant pas partie des Douze, les actions « Interreg », côté Suisse devront trouver d'autres types de financement.

Autres actions et études me-

nées en commun: les infrastructures routières et ferroviaires. Pour la route c'est notamment (mais pas seulement) le renforcement de la nationale 57 Besançon - Vallorbe pour rejoindre le Simplon et le Sud de l'Europe. Pour la voie ferrée, une étude sur les lignes transjurassiennes doit être réalisée pour la fin de l'année 1992. Le raccordement de la Suisse au TGV Rhin-Rhône demeure l'un des éléments majeurs de la réalisation de cette ligne TGV. Là encore, les intérêts communs de part et d'autre de la frontière paraissent évidents. Mais faut-il avoir la volonté de les mettre en commun, c'est l'objectif de la CTJ.

Une étude sur l'armature urbaine et les perspectives de développement territorial de l'ensemble du massif du Jura de part et d'autre de la frontière a été commanditée par la CTJ, il reste à la mettre en place. Fait majeur pour le co-président de la CTJ Yves-Marie Lehmann, « la CTJ apparaît et est désormais un élément d'aménagement du territoire ».

J.D

(1) La Communauté de travail du Jura est coprésidée par Yves-Marie Lehmann, Conseil régional de Franche-Comté et Pierre Duvoisin, Ministre du canton de Vaud.

## Des actions achevées par la CTJ

**Carte de promotion touristique:** publiée en plusieurs langues, à deux cent mille exemplaires, destinée aux Offices de tourisme, hôtels, etc... cette carte est un support du développement du ski de fond.

**Guidé culturel:** C'est un instrument d'enrichissement mutuel des relations entre associations et organismes culturels situés de part et d'autre de la frontière.

**Guidé du travailleur frontalier:** Il a pour seul but de renseigner les travailleurs frontaliers sur leurs droits.

**Europe:** Une étude a été réalisée sur le comportement des industries neuchâtelaises, dans la perspective de l'ouverture du grand marché européen, par rapport à la Franche-Comté. Elle a montré que 65% des industries ne sont pas intéressées par la Franche-Comté dans la recherche d'implantations extérieures. L'étude indique que cette statistique est le résultat d'une absence d'information sur notre région.

**Carte sanitaire:** Ouvre le groupe « Actions sanitaires et sociales », la carte recense les possibilités de soins de chaque côté de la frontière en vue d'arrangements profitables aux populations.

**Environnement:** Action sur le traitement des déchets de part et d'autre de la frontière.

**Les Frontaliers:** Travail mené sur le coût de la frontière en vue d'arrangements sociaux, d'habitat, de formation et les moyens financiers à mettre en place.

## Naissance

L'acte fondateur de la Communauté de travail du Jura a été signé à Delemont le 3 mai 1985 par le Président Edgar Faure pour la région de Franche-Comté. La CTJ a été publiée au Journal officiel de la République française par un décret du 30 juin 1989.

La CTJ est née d'une volonté de regrouper des intérêts communs. Chaque côté de la frontière est soumis aux mêmes contraintes extérieures, placés dans l'obligation d'opérer les mêmes conversions, d'affronter des problèmes similaires de développement, d'aménagement, d'environnement, etc...

« Il nous appartient disait le Président Edgar Faure de faire de cette communauté de destin, une communauté de bonheur! »

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
ER 3-100592

**Ministère de l'Agriculture et de la Forêt**

### L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC DE FRANCHE-COMTE

*Une pédagogie pour la réussite  
Des établissements dynamiques à l'écoute de chacun  
Une ouverture sur le milieu professionnel*



De la ferme à la classe préparatoire aux Grandes Ecoles

- Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole de LONS-LE-SAUNIER - Edgar-Faure  
Tél. 84.47.05.23
- Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole de VESOUL  
Tél. 84.75.11.41
- Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole de BESANÇON - Granvelle  
Tél. 81.58.61.41
- Ecole d'Industrie Laitière de MAMIROLLE  
Tél. 81.55.72.12
- Ecole d'Industrie Laitière de POLIGNY  
Tél. 84.37.11.12
- Lycée Professionnel Agricole de LONS-LE-SAUNIER  
Tél. 84.47.16.77
- Lycée Professionnel Agricole de VALDOIE - Lucien-Quelot  
Tél. 84.26.19.44

# La création d'entreprise en Franche-Comté

Depuis 1990, la création et la reprise d'entreprises connaissent un léger tassement mais restent cependant un remarquable gisement d'emplois nouveaux : 210.000 créations et 70.000 reprises d'entreprises par an au plan national.

Depuis 1984, l'ACEREP (Association du Centre d'Etudes et de Réalisation pour l'Education Permanente) conduit sur divers sites de Franche-Comté (Besançon, Héroucourt, Pontarlier...) des actions d'accueil, de formation et d'accompagnement de créateurs d'entreprises.

Les stages organisés par l'ACEREP ont une durée de 300 à 450 heures en parcours individualisé. Trois phases composent le programme de ces stages :

- une phase d'évaluation pour mettre au point le plan de formation,

- la formation pour étudier les conditions de faisabilité,
- l'application qui est le moment de décision de lancement de l'entreprise, la rencontre de partenaires, la recherche de locaux...

Pendant la formation, les stagiaires bénéficient d'un accompagnement individualisé et de matériel spécifique (outils multimédias) mis à leur disposition.

En fin de stage, chaque participant présente et défend son plan d'affaire devant un jury conseil.

Ces formations sont financées par l'Etat dans le cadre des actions d'insertion et de formation (AIF) ou du Fonds Régio-



Les futurs chefs d'entreprise en formation à Pontarlier. (photo Est Républicain)

nalise d'Aide aux Initiatives Locales pour l'Emploi (FRILE) ou par le Conseil Régional de Franche-Comté.

Pour accompagner à l'issue des stages, le suivi des créateurs d'entreprises, l'ACEREP a participé à la mise en place de deux pépinières d'entreprises.

## Des stages pratiques pour apprendre à créer son entreprise

Un stage de formation organisé par l'ACEREP pour les jeunes créateurs d'entreprises s'est récemment terminé à Pontarlier. Il était financé par le FRILE et une aide de la ville de Pontarlier. Il a permis en trois mois, à 16 stagiaires âgés en moyenne de moins de 30 ans, de se préparer à affronter les obstacles de la création d'une entreprise.

Les 16 stagiaires reconnaissent que la formation leur a été très utile. « Si nombre de nouvelles affaires ne vont pas très loin, c'est sans doute faute d'avoir suivi un tel stage. C'est ce que l'on peut imaginer après cette formation qui nous a ouvert les yeux sur toutes les difficultés » reconnaît un stagiaire devant un journaliste de l'Est Républicain (ER du 25/03/1992).

La formation, et c'est aussi son intérêt, a permis à certains participants de se rendre compte que leur projet n'était pas suffisamment mûr ou qu'il n'était pas viable du moins dans les conditions imaginées.

La formation est une aide et parfois une dissuasion.

ACEREP - 15, rue Xavier Marnier - 25000 BESANCON - Tél. 81.51.00.99

## Au service des créateurs les pépinières d'entreprises

Une pépinière est communément le lieu où l'on cultive de jeunes plants destinés à être transplantés dans leur sol définitif quand ils sont suffisamment résistants.

Dans le domaine économique, c'est une structure d'accueil qui propose des locaux, des aides et des services adaptés aux besoins spécifiques des entreprises nouvellement créées.

L'objectif principal de la pépinière est de renforcer les chances de succès et de développement des jeunes entreprises : on sait en effet que 50% d'entre elles disparaissent après 4 ans d'existence, alors que le taux d'échec des entreprises passées en pépinières est inférieur à 10%.

La pépinière s'avère donc un « tuteur » exceptionnel pour les jeunes chefs d'entreprises grâce aux conseils dont ils peuvent bénéficier et aux services partagés (secrétariat, fax, documentation...) qui sont à leur disposition.

### Point-plus-entreprises l'exemple bisontin

La pépinière Point-plus-entreprises existe depuis fin 1988 à l'initiative de l'ACEREP et de la Boutique de Gestion. Elle héberge, à Besançon, 18 entreprises pour une durée maximum de 2 ans, dans les 1750 M<sup>2</sup> de locaux mis à disposition par la Ville de Besançon.

Point-plus-entreprises, c'est aussi une grande diversité de métiers représentés, qui vont de la maintenance industrielle aux accessoires de mode en cuir, en passant par la PAO, la transformation de matières plastiques ou les structures artificielles d'escalade... Une diversité qui permet à chaque entreprise de s'enrichir d'expériences différentes et de préparer au mieux son développement économique.

Point-plus-entreprises - 3, rue Violet - 25000 BESANCON - Tél. 81.80.23.23 - Fax 81.80.27.80

## La boîte à outils du créateur d'entreprise

La Boîte à outils du créateur d'entreprise est née d'un constat : il est difficile de trouver les informations utiles dans la démarche de la création d'entreprise.

C'est pourquoi quelques partenaires, regroupés dans un comité de rédaction, ont décidé de faire un outil régional d'aide à la création

d'entreprise. Cet outil est né après consultation de l'ensemble des structures ou organismes intervenant à un moment ou à un autre dans la création d'entreprise.

La boîte à outils du créateur d'entreprise est destinée à aider le créateur à organiser ses démarches, à les planifier et à les préparer.

La boîte à outils du créa-

teur d'entreprise a été financée par l'Etat et la Région de Franche-Comté.

Font partie du comité de rédaction, la Préfecture et le Conseil Régional de Franche-Comté, l'ADED, le CIFP, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs, l'INSEE et la Mission locale de Besançon.

## Actions de formation en faveur des créateurs d'entreprises

### Création et gestion d'entreprise

Objectif : apporter sur mesure, au candidat créateur, les formations nécessaires pour compléter ses connaissances dans tous les domaines indispensables à la gestion d'une entreprise industrielle.

Organisme : Industries et entreprises nouvelles - 4, chemin de Palente - 25000 BESANCON - Tél. 81.88.14.41.

Renseignements complémentaires :

durée : 800 heures

formation à temps partiel de niveau III

validation : attestation de suivi ou de présence

formation financée par la Région Franche-Comté.

### Création d'entreprise

Objectif : former, éduquer des créateurs d'entreprise.

Organisme : Association de Développement de Belfort et du Territoire - 7, rue Plumeré - BP 479 - 90008 BELFORT cedex - Tél. 84.21.29.82.

Renseignements complémentaires :

durée : 520 heures

formation à temps partiel de niveau III

validation : attestation de suivi ou de présence

formation financée par la Région Franche-Comté

### Création - reprise d'entreprise artisanale

Objectif : coordonner information, formation, assistance technique et stage en entreprise pour permettre à des stagiaires sélectionnés de mener à bien leur projet avec un maximum de réussite.

Organisme : Chambre de Métiers de la Haute-Saône - 6, rue Victor-Hugo - BP 175 - 70204 LURE cedex - Tél. 84.30.16.34.

Renseignements complémentaires :

durée : 456 heures

formation à temps partiel de niveau IV

validation : attestation de suivi ou de présence

formation financée par l'Etat et la Région Franche-Comté

dans le cadre du Contrat de Plan Etat/Région.

### ATRA : Création - Reprise d'entreprise artisanale

Objectif : former des repreneurs d'entreprise et les porteurs de projet de création à leurs futures fonctions de chefs d'entreprise.

Organisme : Chambre de Métiers du Jura - 17, rue Jules Bury - BP 408 - 39016 LONS-LE-SAUNIER cedex - Tél. 84.47.02.12.

Renseignements complémentaires :

durée : 300 heures

formation à temps plein de niveau V

validation : attestation de suivi ou de présence

formation financée par l'Etat et la Région Franche-Comté dans le cadre du Contrat de plan Etat/Région.



**CIFP**  
CENTRE D'INFORMATION  
SUR LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE

COMITÉ  
REGANAL  
DE  
FRANCHE-COMTE

INSPECTEUR  
DE LA REGION  
DE  
FRANCHE-COMTE

## Amondans : un château pour apprentis gastronomes japonais

Grand maître de la gastronomie française, Frédéric Médigue, après avoir exercé ses talents dans de nombreux établissements internationaux et renommés, effectue un retour au pays natal plutôt prometteur.



M. Médigue « en boulangerie » avec un groupe de stagiaires japonais auquel il enseigne les principes fondamentaux de la fabrication du pain.

Le calme petit village d'Amondans n'imaginait pas qu'à la suite d'une rencontre fortuite à Osaka, entre le Président du Conseil Général du Doubs, M. Georges Gruillot et M. Médigue, alors dirigeant du très huppé restaurant « le pont du ciel », il deviendrait un lieu très prisé des japonais.

Trois ans après avoir émis le désir de rentrer au pays, Frédéric Médigue et son épouse ouvraient au château d'Amondans, jadis propriété de la grande dame du champagne Mme Pommeroy, une école d'art culinaire pour des stagiaires japonais.

### Un contrat d'agrément avec le N°1 de l'hôtellerie japonaise

Le 27 mai 1989, soit 1 an avant l'ouverture officielle de l'école, M. Médigue signait, avec le collège TEC TSUJI d'Osaka, une convention par laquelle le collège s'engageait à envoyer, par périodes en alternance, 110 élèves par an et cela pendant 9 ans.

La première session accueillit ainsi 52 stagiaires le 28 août 1990.

L'éventail des disciplines de l'art culinaire sont chacune enseignées par des professeurs spécialistes en la matière et ont toutes pour objectif de faire découvrir « le vrai goût français » aux stagiaires. Frédéric Médigue assure de plus une formation alliant modernité des techniques actuelles (micro-ondes, sous-vide...) et respect des traditions culinaires françaises. Le barrage de la langue n'est pas une véritable lacune en matière de gastronomie - l'essentiel se transmettant par gestes - ; toutefois les stagiaires reçoivent également une formation linguistique. Une infrastructure moderne et notamment un circuit vidéo permettant de filmer les gestes précis et minutieux du « chef-professeur », un matériel haut de gamme, un environnement de qualité (piscine, parc aménagé, tennis, salle de gymnastique, logement sur place...) permettent aux « apprentis gastronomes » d'apprendre en toute sérénité.

### Une ouverture plus large en projet

Si Frédéric Médigue reçoit une clientèle essentiellement japonaise, il ambitionne à juste titre, de faire d'Amondans, une école internationale de tradition et d'enseignement culinaire. Des stagiaires allemands ont déjà ainsi été reçus et des contacts ont été pris avec certaines villes asiatiques.

Le Château d'Amondans organise également des stages et journées ouvertes aux amateurs passionnés d'art culinaire. Et pour ceux qui pensent que l'art culinaire ne peut être conçu que fait par les autres, le château d'Amondans est ouvert certains midis sur réservation uniquement.

Château d'Amondans - 9, rue Louise Pommeroy - 25330 Amondans - Tél. 81.86.53.14

## Le département du Doubs prépare l'avenir

Afin de préparer son avenir économique, le département du Doubs s'efforce de trouver et d'attirer des investisseurs capables d'apporter des compétences complémentaires aux productions locales. Des liens soutenus ont été ainsi développés avec le Japon.

Bien que le Japon ne bénéficie pas toujours d'une image de marque positive dans l'opinion, le Département du Doubs a engagé depuis plusieurs années des démarches commerciales au Japon; démarches facilitées par le désir du Japon d'accéder au marché européen.

Il s'avère que les technologies de pointe en électronique, développées avec succès au Japon sont, en effet, à terme, un complément indispensable à l'évolution des microtechniques, base du développement économique du Département du Doubs.

Dans ce secteur de l'industrie, des missions ont donc été organisées au Japon par l'ADED (Agence de développement économique du Doubs) avec l'appui, sur place, du support logistique de la DATAR (Délégation à l'Aménagement du territoire et l'action régionale) dans le but d'établir des contacts avec les différentes entreprises japonaises et de les sélectionner tout en respectant le critère de non-concurrence. Parallèlement, le département du Doubs a participé ces deux dernières années à une convention internationale d'affaires, sorte de salon-exposition où de nom-

breux industriels et partenaires potentiels participent.

Seiko, Citizen, Honda, Mitsubishi et Pressmatic sont maintenant présents dans le département du Doubs, en appui au savoir faire local pour maintenir, renforcer et à terme créer des emplois.

Entre autres initiatives développées par le département du Doubs: une convention a été signée avec l'ENSMM pour faciliter la mobilité des enseignants et des étudiants et un congrès mondial sur la mécatronique est en préparation pour Octobre 1992 à Besançon.

## La mécatronique (1) au centre d'un congrès franco-japonais

Berceau des micro-techniques, la Franche-Comté accueille sur son sol une école dont la réputation n'est plus à faire: l'École nationale supérieure de micro-mécatronique (ENSMM). L'université de Tokyo Enki, plus qu'intéressée par ce secteur, a passé ainsi une convention en septembre 91 avec l'ENSMM, dans le but de favoriser l'échange d'étudiants et d'enseignants et de servir au mieux la recherche dans le domaine de la micro-technique.

Cet accord universitaire vient renforcer le rôle de l'Institut des micro-techniques de Franche-Comté, qui avec le soutien financier de l'ADED, organise du 20 au 22 octobre prochain, le 1er congrès mondial de mécatronique.

Pendant 3 jours, chercheurs et laboratoires

français, japonais mais aussi européens et américains investiront le Palais des congrès de Besançon afin de confronter les recherches, les développements et les applications les plus récentes dans le domaine de la mécatronique. L'an prochain, ce salon se tiendra donc au Japon avec l'espoir secret de le pérenniser.

(1) C'est en quelque sorte l'association de la mécatronique de précision et de l'électronique dans le but de réaliser des produits « multi-technologies » ayant des fonctions relativement complexes. En espérant voir la réalisation d'une voiture à composants mécatroniques, les exemples actuels d'application de cette « nouvelle » technologie sont les lecteurs CD et magnétoscopes.

## Les aides de l'ADED

L'Agence de développement économique du Doubs soutient une politique d'incitation à la croissance auprès des entreprises locales. Elle les incite ainsi à se regrouper afin de prendre l'habitude de travailler en réseau et de mieux se

connaître, elle facilite l'accès aux marchés des entreprises à fort potentiel comme celles du secteur bois, elle alloue également des crédits sur des actions spécifiques, consistant notamment à garantir les produits en continu dans le souci de la fu-

ture norme européenne... L'ADED verse aussi des aides plus directes sous la forme de prêts d'honneur. ADED - Hôtel du département - 7, av. de la Gare d'Eau - 25031 Besançon cedex - Tél. 81.83.24.31

## « Notre démarche s'inscrit dans une dimension d'aménagement du territoire »

Topo: Depuis plusieurs années, le Conseil Général du Doubs a choisi d'être actif sur le plan économique, pouvez-vous nous dire en quoi consiste fondamentalement son action?

Claude Girard: « Notre démarche s'inscrit dans une dimension globale d'aménagement du territoire. Il s'agit de faire en sorte qu'il soit possible de développer des entreprises sur l'ensemble du Doubs. Il faut veiller au développement équilibré du département. Si on n'y prenait garde, il n'y aurait une vie économique à terme qu'à Montbéliard et Belfort. On assisterait alors à la disparition du monde rural, ce qui n'est pas acceptable en terme humain, économique et d'environnement. »

Topo: Que faites-vous concrètement pour cela?

Claude Girard: « Il y a un premier axe qui a consisté à développer des voies de communication afin que les hommes et les richesses puissent être plus proches des entreprises. Le deuxième axe ré-



Claude Girard, Président délégué du Département du Doubs accueille à Besançon le Président du Groupe Samyo.

side dans une action volontariste pour favoriser le développement et l'émergence de richesses sur le département. Pour cela, il faut que les entreprises bénéficient du meilleur environnement possible. Concrètement, nous mettons à disposition des entreprises des conseillers techniques, nous favorisons le rapprochement avec la recherche et nous incitons des investisseurs à découvrir tout le potentiel du Doubs. Dans la période nous allons porter des efforts sur l'île de France car il y a des opportunités à saisir en matière de délocalisation d'entreprises. Nous continuerons aussi nos démarches en direction de la Suisse, des Etats-Unis et du Japon. »

**L'ECHO DES FACS**

**22 ans d'amitié entre la Franche-Comté et l'Etat de New-York**

Depuis plusieurs années, les étudiants de l'université de Franche-Comté se rendent chaque été sur le Campus de New Paltz et réciproquement sont accueillis des étudiants américains. Cette année, une nouveauté à signaler : un stage intensif d'anglais ouvert à tous se déroulera du 29 juin au 10 juillet à New Paltz.

Infos : Madame Annick Jacquard-Beugnot.  
Tél. 81.81.02.95

**Colloque bisontin**

Le Centre de recherche sur l'espace humain (CREHU) créé à l'initiative de Mme Yvette Marin, responsable de la section Anglais de l'université de Franche-Comté, organise les 26 et 27 juin un colloque de réflexion sur le thème : « La ville est-elle un fleau ? » Professeurs, étudiants et non universitaires sont tous conviés.

Infos : Madame Marin - Faculté des Lettres de Besançon - Tél. 81.66.66.66

**Un nouveau centre de formation régional**

Le Centre de danse et d'expression artistique Lenik-Pierrel a été habilité, par le Ministère de la Culture, à délivrer le Diplôme d'Etat de professeur de danse. Dès la rentrée, le centre formera donc en 2 ans les futurs enseignants.

Infos : Centre de danse et d'expression artistique Lenik-Pierrel - 27, rue Pascal - 90300 Valdoie - Tél. 84.26.16.20

**Formation ingénieur**

Pour intégrer l'école des Mines de Douai, les candidats titulaires d'un DEUG A, BTS et DUT doivent impérativement déposer un dossier d'inscription avant le 15 juin. Les tests d'admission (tests oraux et entretien avec le jury) se dérouleront entre le 6 et 8 juillet. Les élèves titulaires d'une licence ou d'une maîtrise peuvent sous les mêmes conditions intégrer directement la deuxième année.

Infos : Ecole des Mines - service admissions - 941, rue Charles Boursaul - BP 838 - 59508 Douai cedex - Tél. 27.93.20.27

**Trois séminaires intensifs internationaux**

Le groupe ESC Reims organise cet été trois « summer programmes » ouvert aux cadres d'entreprises, diplômés des grandes écoles de management et étudiants de niveau avancé.

- Les thèmes abordés sont les suivants :
  - « commerce et coopération Est-Ouest » du 14 au 26 juin à Prague et Budapest
  - « affaires internationales » du 29 juin au 24 juillet à Reims
  - « le défi européen » du 26 juillet au 7 août à Canterbury

Infos : ESC Reims - 59, rue Pierre Taittinger - BP 302 - 51061 Reims cedex

**Nouveau : les « étudiants-apprentis »**

Les diplômés « techniques de distribution » (Distech) montés en partenariat entre les universités et les professionnels du secteur de la distribution, permettent aux étudiants de niveau BAC + 2 d'acquies en un an un diplôme universitaire reconu et opérationnel. Cette formation alterne en effet, cours théoriques et stages en entreprises. Les étudiants de moins de 26 ans bénéficient de la gratuité des études avec un statut d'apprenti(e) rémunéré(e). Les inscriptions seront closes le 5 juin.

Infos : Groupe IECS Distech - 47, avenue de la Forêt Noire - 67000 Strasbourg - Tél. 88.41.77.40.

**Cap sur l'entreprise avec l'IUT de Vesoul**

*Le département de la Haute-Saône, trop souvent considéré comme un département défavorisé, ne serait-ce que par son isolement géographique, se devait de réagir.*

Tout commence donc en octobre 1988 avec la création d'un département maintenance industrielle à l'IUT de Vesoul. L'opportunité de locaux libres, la volonté conjuguée des pouvoirs locaux et régionaux ont permis ainsi d'accueillir dès la première année, et cela moins d'un an après l'idée même de la création du département, une cinquantaine d'étudiants. En 1992, ce sont près de 120 étudiants (65 en 1ère année et 49 en 2e année) qui fréquentent cet établissement d'enseignement supérieur.

De même le corps enseignant est passé de 4 postes la première année à 10 postes actuels.

Le financement initial de 18 millions a été largement appuyé par le département, la région et l'Etat, avec un apport très important du Conseil Général de Haute-Saône. Administrativement, l'IUT de Vesoul reste attaché à la structure bisontine.

**La maintenance une stratégie payante**

Si la maintenance industrielle ne dispose pas encore d'une image médiatique aussi établie que le département « génie civil » aux yeux des lycéens, elle est cependant l'un des secteurs clés du monde économique. La tendance actuelle des entreprises étant de tendre vers le « zéro panne », la maintenance qu'elle soit préventive, systématique et prédictive devient primordiale et inévitable. Les débouchés sont donc réels pour ces futurs techniciens.

En deux années après le baccalauréat (avec un pourcentage majoritaire de Bac D au détriment des bacs F, bien que le bac F3 en soit le prolongement immédiat) les étudiants reçoivent une formation scientifique, technologique et d'économie et de gestion d'une durée de 2.000 heures sur 2 ans. Les enseignants ont coutume de dire que la formation comporte 70% d'Electricité-électronique - électrotechnique et automatique (EEEA), 20% de mécanique et 10% de thermique, trois matières qui symbolisent la pyramide de la maintenance. Cette formation comporte 12 à 13 semaines de stages en entreprise. Une originalité toute « vesulienne » le premier stage dit stage ouvrier d'une durée de 4 à 5 semaines effectuée en première année est obligatoire à l'IUT de Vesoul. Le second de 8 semaines est effectué au terme de la seconde année et permet de mener à bien un projet de maintenance, projet qui débouchera sur la rédaction d'un rapport comptant pour l'obtention du Diplôme universitaire de technologie (DUT).

Dans cet esprit, une convention liant l'IUT et Peugeot Vesoul a été signée. Toutefois, la démarche personnelle est largement favorisée, la convention n'étant appliquée qu'en dernier recours ou pour des raisons d'ordre pratiques et familiales (logement, transport...).

Pour compléter cette formation, les élèves vont plusieurs fois dans l'année à la rencontre d'entreprises, locales, régionales et nationales.

**La logistique un support incontournable**

Après le succès remporté

par le département Maintenance industrielle, le Directeur de l'IUT tout comme le conseil Général de Haute-Saône et la Région Franche-Comté souhaitaient voir naître un autre axe de développement compatible au premier. Aussi, après quelques hésitations et « blocages » (il fut en effet question dans un premier temps d'un département « techniques de commercialisation » qui devrait voir prochainement jour à Belfort-Montbéliard), le choix fut porté sur la logistique.

Ce département d'ordre tertiaire est en effet très en vogue dans le monde industriel. Cette science qui nous vient de l'Armée est généralement apprennée au secteur du transport. Mais de plus en plus, les entreprises, quel que soit leur domaine d'activités, ont recours à cette technique pour gérer et synchroniser le flux des matières et celui des informations. L'exemple typique étant l'entreprise Peugeot de Vesoul qui assure l'approvisionnement des pièces de rechange dans un rayon de 1.000 km dans les 24 heures suivant la commande.

Cette volonté d'élargir la logistique à l'ensemble du monde industriel a débouché sur un programme original, réalisé à l'initiative de Vesoul et repris à l'échelle nationale.

Cette nouvelle section accueillera en septembre 1992 une cinquantaine d'étudiants provenant majoritairement d'un bac B et G.

Infos - Inscriptions : IUT Vesoul - BP 179 - Avenue des Rives-du-Lac - 70003 Vesoul cedex - tél. 84.75.18.00

Nous remercions vivement M. Grangeot, Directeur de l'IUT de Vesoul pour la qualité de « sa » visite guidée.

Venez admirer le nouveau Scooter et cyclomoteur **PEUGEOT**

**V**otre concessionnaire exclusif **PEUGEOT** à **BESANÇON**

**J.-P. CHAUVEZ** 76, rue de Vesoul 81.50.45.86

"Pour réussir trois diners en tête-à-tête dans une soirée, mon truc c'est de ne jamais me faire raccompagner".



## LES POINTS FORTS

● **Un cadre exceptionnel :** Sur 1 ha de terrain en bordure directe du lac de Vaivre-Vesoul, plus de 6.000 M2 de bâtiments dont 1.500 consacrés aux laboratoires et ateliers.

A ce cadre exceptionnel correspond un matériel de qualité : laboratoires de langues, salles informatiques, centre de documentation, amphithéâtre aussi un self-service avec des prix identiques à ceux pratiqués aux Resto-U.

● **Une adéquation quasi-parfaite** entre le tissu économique industriel local et régional et les formations supérieures enseignées ; adéquation rendue possible notamment par l'intermédiaire du comité d'expansion de la Haute-Saône « Action 70 ».

● **Un équilibre des formations** enseignées qui sont d'une part compatibles tant au niveau de l'enseignement dispensé qu'au niveau des locaux utilisés et qui

permettent également une complémentarité des débouchés. La maintenance et la logistique font en effet partie des 3 facteurs, avec la qualité, permettant l'augmentation de la productivité d'une entreprise.

● **Une implication forte du Conseil Général de Haute-Saône et du Conseil régional de Franche-Comté** qui a permis notamment la création d'une année post IUT en maintenance industrielle avec une spécialisation en plasturgie. Cette filière regroupera à la rentrée prochaine une douzaine d'étudiants ; l'objectif à atteindre étant de doubler cet effectif en 1994. Cette formation est réalisée en collaboration avec la chambre syndicale des plastiques Oyonnax Franche-Comté.

● **Une expérimentation pratique de l'enseignement :** Une originalité entre autre à signaler :

la réalisation par les étudiants, d'un système automatisé permettant de régler le chauffage des différentes salles et ateliers en partant du principe qu'une pièce vide ne doit pas être chauffée. Coup double : économie d'énergie et réalisation technique d'un projet !

● **Une politique d'ouverture aux technologies modernes :** Les démonstrations aux 536 maires du département et concernant le câblage de la Haute-Saône ont été réalisées dans les locaux de l'IUT. Il est d'ailleurs envisagé le prochain câblage gratuit de l'IUT avec une tête de réseau qui serait réservée à la diffusion de programmes d'enseignement.

Cette même volonté d'ouverture se retrouve dans l'accueil de structures extérieures dans l'amphithéâtre (doté d'un équipement audiovisuel performant) ou son prêt, à titre gracieux ou non.

## Le boum de la maintenance

Une enquête (parue dans Maintenance et entreprise) a été réalisée au cours du premier trimestre 90 portant sur les 5 dernières promotions des diplômés en maintenance industrielle. Sur les 991 diplômés, 500 réponses ont permis de dresser le bilan suivant.

Il est à noter que sur les 12 départements de Maintenance industrielle seuls la moitié d'entre eux ont participé, les autres étant en effet de création trop récente. C'est le cas de l'IUT de Vesoul.

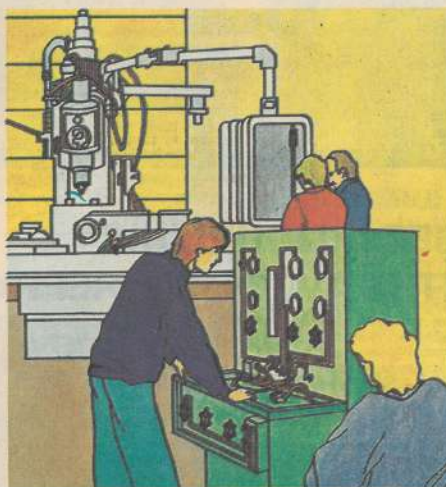
— Un emploi dans la région d'origine pour la majorité des étudiants

— Un délai d'insertion dans la vie active qui dépasse rarement les 3 mois

— Les grosses structures (plus de 500 salariés) embauchent majoritairement les étudiants et à 43% dans des services de maintenance. A 85% les PME/PMU et les grosses entreprises privées les emploient effectivement pour des activités de maintenance.

— Dans 66% des cas, le premier emploi est un emploi stable.

— Les fonctions assurées sont majoritairement des fonctions de techniciens. Cependant nombre de ces salariés conti-



nent à suivre des stages de formation complémentaire, ce qui laisse entrevoir par la suite des possibilités de fonctions d'encadrement.

— L'enquête salaires réalisée tenait à la fois compte des

salaires d'embauche pratiqués il y a 5 ans et ceux d'aujourd'hui, aussi le résultat est-il inférieur à la réalité. Le chiffre moyen annoncé avoisinait majoritairement les 100 KF brut annuels.

## EGC, un label national pour une école régionale



L'Ecole de Gestion et de commerce de Vesoul, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir (dans le numéro de septembre), appartient au réseau des 26 écoles gérées par les Chambres de commerce et d'industrie.

Les inscriptions se décidant à cette époque, il nous est apparu important de signaler les différentes formations proposées par cette école :

● **Une classe prépa :** Réservée aux titulaires du Bac A1, B, C et D sur dossier scolaire, elle permet d'accueillir, dans un cadre propice aux études, une vingtaine d'étudiants et de les préparer à intégrer une école de commerce ou de gestion.

● L'Ecole de commerce et de

gestion qui forme en 3 ans des cadres opérationnels en phase et rapport aux besoins des PME et PMI. Le recrutement s'effectue en deux phases : d'une part sur livret scolaire et baccalauréat obligatoire, et sur des tests écrits et oraux.

● **Une formation supérieure commerciale spécialisée à l'Export « Forcomex »** qui permet aux élèves de niveau licence LEA, BTS ou IUT, d'acquérir en 1 an une double compétence, à la fois technique et commerciale. La formation « vésulienne » est spécialisée sur les pays de l'Europe centrale et orientale.

Renseignements - Inscriptions : EGC - 27 avenue Aristide Briand - 70000 Vesoul - Tél.84.96.71.19

### L'association universitaire vésulienne : un plus pour les étudiants

Cette association propre à l'IUT de Vesoul s'est fédérée avec d'autres associations étudiantes « vésuliennes » (école d'infirmières, STS, EGC...) afin de faire mutuellement connaître leurs projets, voir d'associer leurs forces sur certains projets.

Ce qui crée une véritable émulation de par la diversité des personnes adhérentes. Le charme des petites communes a bien des avantages, n'en déplaise à certains !

L'AUV, en dehors d'activités culturelles et sportives, joue également un rôle de liaison avec les entreprises pour l'obtention de stages ou recherche des possibilités de financement pour des voyages d'études.

AUV - IUT de Vesoul - avenue des rives du lac - 70000 Vesoul.



## ÉTUDIANTS ÉTUDIANTES

- Un logement confortable dans une résidence spécialement conçue pour vous, à Besançon
- Proche des facultés
- Loyers modérés avec bénéfice de l'APL



GESTION : SODERE  
BP 2012 - 25050 BESANÇON CEDEX  
Tél. 81.52.24.66 - Fax : 81.51.78.19

## La SOLUTION à votre problème d'HÉBERGEMENT

Tél. 81.52.24.66



**REUSSISEZ AUJOURD'HUI  
VOTRE RENCONTRE AVEC L'ENTREPRISE**

• statut d'étudiant - statut de salarié-apprenti •  
L'ICEP VOUS PROPOSE DES FORMATIONS DE BAC A BAC + 4

**Commerce**

**BAC + 2 ANS :**  
 . BTS FORCE DE VENTE  
 . BTS ACTION COMMERCIALE  
 . FORMATION DE TECHNO-COMMERCIAL

**BAC + 3 ANS :**  
 . D.E.E.S.M.I. (Diplôme Européen d'Etudes Supérieures de Marketing International)

**Industrie**

**BAC PROFESSIONNEL :**  
 . PRODUCTIQUE-MECANIQUE

**BAC + 2 ANS :**  
 . BTS C.I.R.A. (Contrôle Industriel Régulation Automatique)  
 . BTS INFORMATIQUE INDUSTRIELLE  
 . BTS PRODUCTIQUE  
 . BTS M.A.I. (Mécanique et Automatismes Industriels)

**BAC + 3 ANS :**  
 . D.E.I.S.T. (Diplôme Européen d'Ingénierie en Sciences et Techniques)

**Administration des entreprises**

**BAC + 2 ANS :**  
 . BTS COMPTABILITE-GESTION  
 . BTS BUREAUTIQUE  
 . BTS INFORMATIQUE DE GESTION

**BAC + 3 ANS :**  
 . T.R.I.O. (Organisation des Réseaux Informatiques et Télématiques)  
 . D.E.E.S.A.D. (Diplôme Européen d'Etudes Supérieures d'Attaché(e) de Direction)

**BAC + 4 ANS :**  
 . D.E.C.F. (Diplôme d'Etudes Comptables et Financières)



des formations en harmonie

**JOURNEES D'INFORMATION CHATEAU DE CRISSEY A DOLE**  
 Chantal CHENEVAT au 84. 82. 41. 08.

SAMEDI 20 JUIN  
9h - 12h

SAMEDI 4 JUILLET  
9h - 12h

MERCREDI 26 AOUT  
14h - 17h

## La musique comme langue universelle



Le Festival International de Musique Universitaire, c'est l'expression de toutes les musiques interprétées par des étudiants.

A Belfort, pour la sixième année consécutive, la folle sarabande estudiantine aux sons de grands orchestres classiques comme à ceux des formations plus modernes ou carrément originales, investira les rues, les places de la ville dans une atmosphère « bon enfant ».

Pendant 3 jours, du 6 au 8 juin, le Festival international de musique universitaire, plus connu sous l'appellation FIMU, permettra aux spectateurs d'apprécier gratuitement le diversité des genres et des lieux : la musique sacrée dans la cathédrale St-Christophe, l'harmonie sous le kiosque de la place d'Armes, le jazz et le rock sous chapiteaux. L'an passé, plus de 50.000 spectateurs étaient venus écouter les 1521 étudiants musiciens.

Loin de toutes querelles ethniques, ce festival est en quelque sorte un clin d'œil à la grande aventure communautaire; une fraternité réelle qui transgresse les barrières de la langue en invitant les plus grandes formations universitaires du monde entier. Le FIMU propose également toute une série d'animations autour de la musique (expositions, conférences, films...), faisant de ce festival un lieu de rencontre vivant.

Côté organisation, coup de chapeau aux étudiants de l'association Com'et (élèves de l'ESTA, l'ENI, l'IPSE, etc...) qui ont travaillé plusieurs mois afin de faire vibrer la ville de Belfort trois jours durant.  
FIMU - Mairie de Belfort - Place d'Armes - 90020 Belfort cedex -

## La France profonde des VRP



Poussé sur le devant de la scène à la naissance du mouvement alternatif, le groupe des VRP que l'on pouvait appeler à un gag éphémère, sévit encore aujourd'hui et bien au delà même des frontières de l'hexagone.

S'ils refusent le conformisme et se laissent sans cesse aller à la provocation, la satire et la parodie, les VRP s'approprient avec brio et aisance toute naturelle, tous les climats musicaux.

Un souffle d'humour salutaire dans cette période que l'on nous dit morose!

Sur ou plutôt en scène à Pontarlier le 30 mai.

## Les sons du mois

**Classique:** « Le messie de Haendel » par les Solistes de l'Ensemble polyphonique de Lorraine, les Chœurs de la société des concerts et l'ensemble instrumental de Besançon, le mardi 2 juin à 20h45 à l'église Ste-Madeleine (location: Librairie Cart, Central musique et Bistrot musique)

**Rock:** Au tout nouveau lieu rock franc-comtois, le Cube d'Audincourt, les groupes « Wroomble experience » le 30 mai et « les coquines » le 27 juin. Et des soirées spéciales: le 6 juin « Boeuf et Bouff' party », le 11 juillet « nuit Top of the pop » (infos: 81.35.52.01)

**Rock again:** Au « routard » du rock, l'Atelier des Mômes de Montbéliard: « Les Ramblers » le 30 mai, le « 100e concert! » le 13 juin et « Les Maniacs » le 21 juin, jour de la fête de la musique et qui explique la diffusion exceptionnelle du spectacle dans la cour des Halles de Montbéliard (infos: 81.94.90.05)

**Jazz:** En attendant le Festival de jazz quelques rendez-vous: « Trane quartet » du 4 au 6 juin au Théâtre de Poche et une nuit du Jazz au Granit de Belfort le 26 juin

## L'écureuil en concert



Le 27 mai: Kent (l'ex fondateur du groupe lyonnais Starshooter revient en force avec son dernier album « tous les hommes ») et en première partie les groupes Shoulders et Androgyné-Montjoye (Besançon)  
Le 30 mai: Les VRP - Salle Pourry (Pontarlier)  
Le 4 juin: Crowded House sous réserve - Montjoye (Besançon)  
Location dans les Caisses d'Épargne et au CLJ de Franche-Comté.

## Zingaro ou le retour des centaures

Il fait figure de légende avec ses bacchantes et son habit de diable noir, l'ami Bartabas. Le fondateur du désormais légendaire théâtre Zingaro, dont les prestations équestres ont été jouées essentiellement à Paris et en Avignon, déplace sa troupe aux portes de la Franche-Comté. Une occasion unique que le Centre d'Art et de plaisanterie de Montbéliard ne pouvait laisser passer. Aussi organise-t-il un voyage en bus (au départ de Montbéliard) pour pouvoir assister à « l'Opéra Équestre » du Théâtre Zingaro le 14 juin au Port Saint-Georges à Nancy.

Sous le chapiteau une atmosphère envoûtante mêlant harmonieusement les chants des femmes berbères aux polyphonies du Caucase sur le tempo des pas cadencés des chevaux.

Pour réserver l'une des 50 places disponibles (160 F spectacle inclus), contactez au plus vite le Centre d'Art et de Plaisanterie - 54, rue Clémenceau - 25204 Montbéliard cedex - Tél. 81.91.37.11

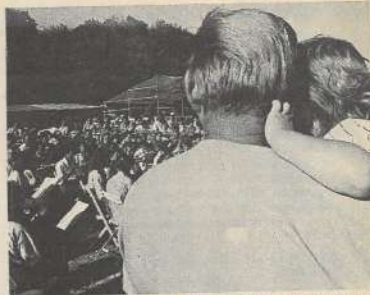
## Une nuit blanche à Chemaudin

En 1990, naissait grâce au soutien de nombreux sponsors et subventions le premier « Prima festival » à Chemaudin, « banlieue rurale » de Besançon; une atmosphère de fête champêtre où tous les styles musicaux mais aussi les différents talents artistiques étaient présents.

La version 92 diffère quelque peu. Elle se concentrera sur une seule journée, le vendredi 12 juin avec pour volonté de créer, et la demande est réelle, une véritable nuit du rock.

De 16 heures à 2 heures du matin, des groupes de renommée régionale et nationale se succéderont sur la scène.

Au programme: Road Runners, Welcome to Julian, Betty Boop, Arthémus Philemon, Susan and the visitors et Skinny Boys.



Après 3 années d'existence, le festival « Prima », soutenu par un public nombreux et varié, s'oriente vers une fête exclusivement rock.

Une nuit blanche en perspective pour 90 F.  
Location au CLJ

### FILLE OU GARÇON

• VOUS AVEZ

ENTRE 16 ET 25 ANS

• VOUS ETES TITULAIRE

D'UN CAP

• OU VOUS AVEZ

UN NIVEAU 3<sup>ÈME</sup>

### L'APPRENTISSAGE INDUSTRIEL MECANIQUE ET MICROTECHNIQUE

vous permet d'acquérir un diplôme et une expérience professionnelle pour un véritable emploi • formation rémunérée sur 2 ans

C.F.A.I

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DE L'INDUSTRIE DU GIMM

GIMM 11 bis rue Nicolas Bruand • 25043 BESANCON Cedex  
Pour tous renseignements : 81 88 65 44

# Le Centre international de création vidéo

A l'origine de ce centre, il y a certes l'émergence d'un outil encore récent (la vidéo) mais également et surtout la volonté d'une personne Monsieur Pierre Bongiovanni.



Le CICV est installé dans l'ancienne résidence de la famille Peugeot, au cœur d'un vaste parc, lieu de séjour idéal pour les auteurs et autres artistes accueillis en résidence. (c) photo: Rémi Caritte

Alors directeur du Centre d'Art Contemporain de Montbéliard, M. Pierre Bongiovanni, crée, dès 1982, un festival international de vidéo. A l'issue de la 4<sup>e</sup> édition, percevant l'opportunité de créer un laboratoire de recherche sur l'identité et le potentiel du langage télévisuel, il lance un ultimatum: soit l'arrêt pur et simple de la manifestation par manque de moyens humains et techniques, soit la création d'un centre vidéo à part entière.

En moins de 2 ans, après une enquête préalable sur la pertinence d'un tel projet, le dossier financier et juridique du futur CICV est monté avec la participation paritaire de 6 collectivités locales et l'Etat: un budget lourd de 18 millions de francs (7,5 millions de fonctionnement et 11 millions d'équipement) pour un centre unique n'ayant pas d'équivalent excepté au Canada.

## Pour une télévision qui nous ressemble

On assiste actuellement à la transition d'une civilisation écrite à celle de l'image.

Partant de ce constat, l'équipe du CICV s'interroge sur cette future culture télévisuelle, sur les moyens à mettre en oeuvre pour accompagner, «accoucher» ce mouvement en tenant compte et des attentes des spectateurs et des critères de qualité et d'innovation. Le CICV est donc non pas un seul outil technique mais un outil de réflexion au service de l'expression et de la créativité. Il s'adresse très largement à tous ceux qui sont concernés par le développement des médias: professeurs, pédagogues, historiens, chercheurs, artistes, sociologues...

Son programme de recherche s'articule ainsi autour de deux axes:

**La production:** le CICV se veut un lieu de passage des professionnels par la mise à disposition d'un studio de post-production. Ce soutien marque la volonté d'une politique d'auteur. Une quinzaine de coproductions sont ainsi réalisées annuellement. Dans la même lignée, des chercheurs, journalistes, artistes et autres vidéastes «avertis» sont accueillis en résidence. Le CICV leur offre en quelque sorte «le temps pour la création» en les hébergeant pour des séjours pouvant aller jusqu'à 3 mois.

**La réflexion et l'élaboration d'une politique de programmation** est le cheval de bataille du CICV. A travers des groupes de recherche pluridisciplinaires (personnes d'horizons aussi divers que le monde de la recherche, de l'éducation, de la musique, d'associations de défense des téléspectateurs...) il travaille à l'élaboration et la réalisation de programmes télévisuels expérimentaux.

Cinq thèmes, illustrant chacun un futur «magazine télévisuel», ont ainsi été «travaillés» cette année et devraient être mis en chantier fin décembre 92. Il s'agit de concevoir les programmes suivants:

- un jeu télévisé grand public tenant compte des enjeux éducatifs
- un magazine scientifique et philosophique à destination de la jeunesse
- un magazine sur les banlieues au sens large c'est-à-dire tout ce qui est prolongement de,
- un magazine basé sur le principe du direct
- et un magazine d'information.

L'année prochaine, les équipes pluridisciplinaires s'interrogeront sur les apports des nouvelles technologies dans la production de programme et notamment sur la notion d'interactivité.

Cette réflexion fait l'objet de deux revues trimestrielles: «Prototypes» magazine d'information sur l'évolution des recherches menées dans le domaine de la vidéo et «Chimera» consacré essentiellement à l'éthique de l'image ou à des monographies c'est-à-dire la présentation du travail d'un artiste vidéaste. Des numéros spéciaux thématiques (ex: «Télévision et démocratie») viennent enrichir cette réflexion.

## Carte d'identité du CICV

### ● L'infrastructure:

**Le studio de post-production:** Equipement: une cellule de montage numérique, un studio de montage Betacam et une palette graphique. Personnel: une équipe technique de 7 personnes.

**Un centre de documentation:** 600 ouvrages sur les médias, l'art, la culture... et 1.500 dossiers composés d'informations en provenance du monde entier sur les festivals, la recherche télévisuelle et la création vidéo.

Une banque de données avec 12.000 références internationales. Une vidéothèque (visionnage des bandes sur place) rassemblant près d'un millier de titres.

**La résidence:** 8 chambres et plusieurs bureaux à la disposition des résidents -

### ● Les partenaires:

Le CICV n'est en aucun cas un organisme de formation. En revanche, il soutient une politique de conventionnement revêtant différentes formes, avec des organismes de formation audiovisuelle (accueil régulier d'élèves du BTS audiovisuel du Lycée Viette de Montbéliard), artistique (incitation à la diffusion d'oeuvres vidéographiques à l'Ecole des Beaux-Arts de Besançon)... Très prochainement, une convention signée avec le Rectorat permettra d'envisager des actions en milieu scolaire.

## 6<sup>e</sup> manifestation internationale de vidéo et de télévision

Organisée tous les deux ans, cette manifestation se veut un lieu de rencontre privilégiée entre des oeuvres et des professionnels qui tous s'attachent et contribuent à définir les potentialités du monde de l'image.

Du 16 au 21 juin, ce sont ainsi près de vingt oeuvres coproduites par le CICV qui seront présentées à une sélection d'acheteurs et diffuseurs internationaux, parmi elles figure le «journal» du metteur en scène

franco-comtois Jean-Luc Lagarce. Colloques, expositions et oeuvres en compétition, avec à la clef trois premiers prix de 100.000, 50.000 et 25.000 F, complèteront cette 6<sup>e</sup> édition intitulée «L'angle mort de la raison».

Cette année, le CICV consacre les deux premières journées à un «forum international des organismes de formation audiovisuelle». Un prix spécial récompensera les meilleures productions d'étudiants.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 Ministère de l'Agriculture et de la Forêt  
 ER 3 19052

### L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC DE FRANCHE-COMTE

*Une pédagogie pour la réussite  
Des établissements dynamiques à l'écoute de chacun  
Une ouverture sur le milieu professionnel*

*De la Rome à la classe préparatoire aux Grandes Ecoles*

- Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole de LONS-LE-SAUNIER - Edgar-Faure  
Tél. 84.47.05.23
- Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole de VESOUL  
Tél. 84.75.11.41
- Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole de BESANÇON - Granvelle  
Tél. 81.58.61.41
- Ecole d'Industrie Laitière de MAMIROLLE  
Tél. 81.55.72.12
- Ecole d'Industrie Laitière de POLIGNY  
Tél. 84.37.11.12
- Lycée Professionnel Agricole de LONS-LE-SAUNIER  
Tél. 84.47.16.77
- Lycée Professionnel Agricole de VALDOIE - Lucien-Quelet  
Tél. 84.26.19.44



# BVOJ, le festival bisontin

Un sous-titre qui éclaire et donne le ton pour cette 7<sup>e</sup> édition : le « Festival des idées » investira du 4 au 12 juin, la ville de Besançon.

Une armada d'amateurs ou de professionnels nous donne rendez-vous avec leurs créations ; Un point commun toutefois à cette édition 92, tout s'articulera autour de la notion de spectacle. Théâtre et musique avec une « pointe » de danse seront donc les arts majeurs portés sur scène, chaque discipline maniant et mêlant harmonieusement composition classique et création contemporaine.

Les soirées d'ouverture et de clôture confiées à des protagonistes régionaux nous feront découvrir sur un texte de Madeleine Laude, une création théâtrale interprétée par le théâtre Envie et la Cie Cybelle « *Arachnée ou le secret* » (le 4 juin au Théâtre) et pour conclure cette semaine de création, l'orchestre universitaire interprétera « *Pierre et le Loup* » de Prokofiev et une composition inédite de leur chef d'orchestre, Christophe Bourrier (le 12 juin au Grand Kursaal).

## Les grandes lignes du programme

On retrouvera les créations du Centre polyphonique de Franche-Comté avec notamment le « Musée extraordinaire » (le 11 juin au Grand Kursaal) où 70 enfants de 4 à 7 ans, nous raconteront, version opéra et au son d'un vio-

loncelle, d'une cornemuse et de percussions, l'histoire de deux lutins aux prises avec Brueghel, Miro et le douanier Rousseau. Le conservatoire, sera tout comme les autres années très présent avec de nombreux concerts, dont « *Didon et Enée* », le 9 juin au Théâtre. Le rock et le jazz, absents l'an passé, reviennent en force avec bien sûr des rendez-vous tardifs au CLA mais aussi quelques grands concerts au Montjoye et au Kursaal. La soirée du 9 juin réunira ainsi au Théâtre, Alain Contejean, Pascal Mathieu et Sarcloret.

Côté théâtre, à signaler les spectacles de compagnies régionales originaires de Morneau pour une interprétation (le 6 juin au petit kursaal) de « *M. de Pourcagnac* » et du « *songe d'une nuit d'été* » (le 7 juin au Théâtre) par une compagnie de Haute-Saône.

La danse ne sera pas en reste avec les spectacles d'Annie Dubet (le 8 juin au Théâtre), de Régine Llorca (le 5 juin au Théâtre) et celui issu de la collaboration de l'Atelier théâtre de la MPT des Clairs-Soleils et l'équipe du Centre de rencontres « *Danse pas je regarde* », le 6 juin au Théâtre.

Un rien de cirque aussi, avec la prestation des élèves de l'école du Cirque plume le 7 juin au Grand Kursaal. Pour le reste... précipitez-vous sur les pro-

grammes qui seront disponibles fin mai dans les lieux d'information de la ville.

## Zaff, un nom à retenir

Associé au projet d'exposition de Mail Art - vous savez ces drôles d'envois à faire accepter avant le 30 mai par les bureaux de la Poste - de l'association Rodoud-Koyott, Capitaine Zaff, nouveau venu bisontin, convie les spectateurs à ses « *contes horribles pour adultes* ».

Chaque soir du 5 au 12 juin (salle de l'ancienne poste - grande rue), les acteurs de la compagnie Zaff interpréteront pendant quelques minutes et pour un seul spectateur à la fois, dans un face à face complice et terrifiant parfois, une courte histoire. Avec chaque fois, quelque soit le thème du conte, la même volonté de retrouver le concept traditionnel et populaire d'un art qui dérange, bouleverse, dénonce, transgresse, scandalise... de redonner à notre culture un vêtement qui lui sied, en accord avec le parler de la rue, loin de la culture des Mandarins, des brigades d'intellectuels de carrière qui se singent tous merveilleusement d'une capitale à l'autre.

Une invitation à l'Art élaboré à l'abri de toute influence et livré de façon tout à fait spontanée et immédiate.



L'Atelier de danse des Clairs-soleils qui participe depuis plusieurs années à BVOJ présentera cette année un spectacle réalisé avec l'équipe du Centre de rencontres.

## Pour les « couche-tôt » et les « couche-tard »

BVOJ c'est aussi des rendez-vous musicaux d'une heure en début de soirée à l'église Notre-Dame (rue Mégevand) avec des concerts de musique classique, contemporaine ou jazz. Noël Pelhate, saxophoniste soprano

bisontin interprétera ainsi en solo le 11 juin à 18h30 des œuvres de Britten, Duke Ellington, Steve Lacy, Ira Bloom, Monk, Mariano, Nino Rota, Mingus et Abou-Khalil.

Et pour les insomniaques ou amateurs de nuits blanches, ils finiront la nuit sur des tempo rock à la cave du CLA.



## BVOJ mode d'emploi

Pour compléter le programme des manifestations qui paraîtra fin mai et qui sera disponible dans tous les lieux d'information bisontins, l'association « *rubrik au bras* », composée de bisontins et de dolois, décorera la ville de Besançon aux couleurs de BVOJ, créant ainsi une signalétique des différents lieux d'animation. Faux arbres aux couleurs de BVOJ, utilisation des mâts comme supports donneront à Besançon une atmosphère de fête.

Comme chaque année, un espace d'informa-

tion, plus intimiste toutefois, situé Salle Risset (1er étage du Grand Kursaal) accueillera tous les spectateurs avides d'informations supplémentaires.

Cette manifestation réalisée à l'initiative de la Ville de Besançon se veut un festival pour tous ; aussi un tarif maximum a été imposé pour chaque représentation. De la gratuité, comme le concert de Noël Pelhate, à des sommes très modiques (5F pour celles du Capitaine Zaff) sans jamais dépasser le seuil des 40 Francs.



ÉTUDIANTS  
ÉTUDIANTES

La SOLUTION  
à votre problème  
d'HÉBERGEMENT

Tél. 81.52.24.66

- Un logement confortable dans une résidence spécialement conçue pour vous, à Besançon
- Proche des facultés
- Loyers modérés avec bénéfice de l'APL



GESTION : SODERE  
BP 2012 - 25050 BESANÇON CEDEX  
Tél. 81.52.24.66 - Fax : 81.51.78.19

Culture

## Une première nationale à Montbéliard

Les 12, 13 et 14 juin, la ville de Montbéliard accueillera, au parc urbain de Près-la-Rose, la première fête de la Science. Cette manifestation a pour but de donner le goût de la recherche à un large public et lui faire partager le plaisir de la connaissance.

Aussi chaque association, chaque partenaire de la manifestation dressera des stands interactifs, organisera des ateliers où la science sera expliquée au plus grand nombre d'entre nous.

### Un aperçu du programme

Théâtre, expositions, contes, présentation d'outils technologiques innovateurs, nombreuses sont les animations proposées tous les jours de 14 h à 23 h. Leur diversité contentera tout à la fois les curieux et les chercheurs, les enfants et les adultes.

- Parmi les diverses propositions :
  - Les 12 et 13 juin à 21 h 30, « *Cosmocomics* » un spectacle théâtral par la Cie « *Tout Samba'Il* »
  - Les mini-expositions sur la découverte de l'environnement de l'Institut Jeune Europe Technologie
  - Le jardin extraordinaire de la Société d'histoire naturelle
  - Les voyages au planétarium du CERAP de Belfort...
- Tout cela dans le cadre futuriste du Près-la-Rose où l'on pourra bientôt découvrir au sein de l'espace Galilée, le « *tumulus* », bâtiment semi-enterré et entièrement géré par système domotique et le « *vaisseau* », structure totemique et cadran solaire, dédiés à l'AN 2.000.

Infos : Centre de culture scientifique - Institut Jeune Europe Technologie - 69, Faubourg de Besançon - 25200 Montbéliard - Tél. 81.97.18.21

## Novil'Arts

A l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'association « *Novil'Arts* », une centaine d'artistes régionaux proposeront au public, du 6 au 8 juin, des œuvres d'une grande diversité : aquarelles, peintures à l'huile, sculptures...

Cette manifestation sera parrainée par Pierre Duc, Jean Gilles et un caricaturiste canadien.

Entrée libre et gratuite de 10 h à 20 h (le lundi 8 juin fermeture à 19 h) - Salle polyvalente de Novillars -



Les 26 et 27 juin prochain, 2 jours de bonnes affaires et de folklore à la « *Braderie musicale* » de Montbéliard. (c) photo : Ludovic Laude.

## La Danse dans tous ses états

L'Association de Danses sportives « *Martin-Biton* » vous invite à son gala annuel le samedi 30 mai à 21 h au Petit Kursaal. Démonstrations de rock acrobatique, avec la présence du couple junior « *champion du monde 89* », de claquettes, rap, danses de salon, etc.

Réservations : Tél. 81.81.34.46 de 18 h à 21 h 30 du lundi au vendredi

## Le haut-Doubs en fête

Depuis 1978, tous les deux ans, le « *Festiv'art* » rassemble des artistes professionnels et des artisans régionaux ou francosuisse pour des animations quotidiennes sur les deux lieux principaux de la manifestation : le Château Pertuisier de Morteau et la Salle des fêtes de Villers-le-lac.

Chaque journée du 28 mai au 8 juin présentera un thème différent qui sera illustré par des ateliers, animations et spectacles.

### L'avant-programme

Le programme de ces différentes journées n'étant pas encore définitif, vous pouvez contacter l'association « *Festiv'art* » - BP 24 - Collège - 25130 Villers-le-lac - Tél. 81.68.09.91

**Jeudi 28 mai :** Expositions - Concert de l'Orchestre de Müllacker (45 lycéens de cette ville allemande seront en effet présents lors du festival) - Soirée de gymnastique artistique.

**Vendredi 29 mai :** Journée du piano : auditions de l'école de musique et de danse du Val de Morteau et concert professionnel.

**Samedi 30 mai :** Journée de la philatélie

**Lundi 1<sup>er</sup> juin :** Soirée mode : défilé et intermèdes musicaux

**Mardi 2 juin :** L'art de la danse : animations, ateliers et spectacle.

**Mercredi 3 juin :** L'art des mots avec la lère rencontre inter-collèges de scrabble

**Jeudi 4 juin :** L'art drama-



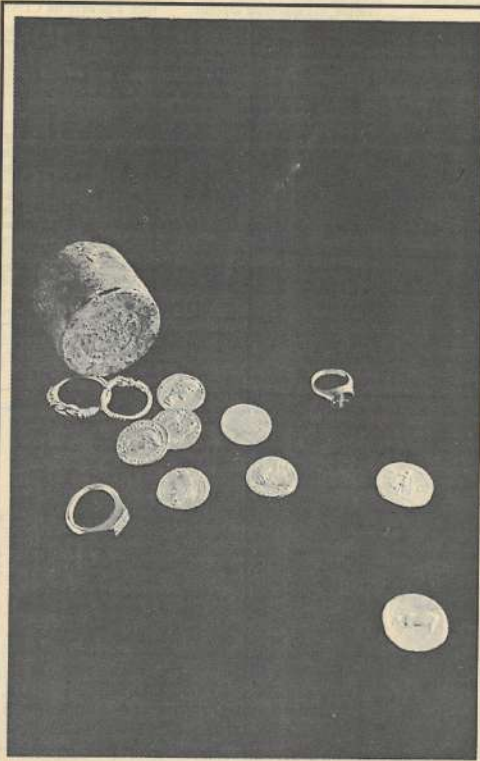
tique - ateliers et spectacle professionnel « *Extraballes* »

**Vendredi 5 juin :** L'art du bouquet mais aussi comiques, mimes et cabarets autour de la fête des écoles de Villers-le-lac.

**Samedi 6 juin :** Animations diverses

**Dimanche 7 juin :** Voyage culturel à Paris ouvert à tous publics avec tarif promotionnel

**Lundi 8 juin :** Le spectacle de danse « *Muse et danse* » clôturera le Festival



## 20.000 M<sup>3</sup> D'HISTOIRE AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS ET D'ARCHÉOLOGIE : Un étonnant voyage dans le passé et l'histoire de Besançon

Du 23 mai au 5 octobre 1992, le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon nous fait découvrir les résultats des fouilles archéologiques réalisées en 1989-90 sur le site du chantier du parking de la mairie à Besançon.

Ce chantier a nécessité 16 mois de travail sur le terrain pour mener à bien la fouille de sauvetage d'un secteur de 4.000 m<sup>2</sup> avec 5 mètres de couches archéologiques, soit 20.000 m<sup>3</sup> d'Histoire promis à une destruction totale par la construction d'un parking souterrain.

Il s'agissait alors de l'un des plus grands chantiers urbains de France sous l'égide du service régional d'archéologie de Franche-Comté Besançon. Ce fut aussi l'occasion du développement par le GARE (Groupe d'Action et de Recherche sur l'Exclusion) d'un programme d'insertion concernant 143 personnes (128 sur le terrain, 15 pour les ateliers en contrat emploi-solidarité) bénéficiaires du R.M.I. et chômeurs de longue durée qui ont ainsi contribué aux fouilles et à la préparation de l'exposition.

Le chantier a révélé une occupation continue en 3 périodes entre la fin du 11<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et le 11<sup>e</sup> siècle de notre ère, ainsi que des niveaux des époques médiévale et moderne (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup>).

### Les points-clés de l'exposition sont :

- Des fragments d'objets usuels remontant à l'époque gauloise
- Un trésor de monnaies et de bagues en or (période d'Auguste)
- Une mosaïque gallo-romaine
- Le moulage grandeur nature d'une cave gallo-romaine

— Des maquettes reproduisant des habitations gauloises et gallo-romaines

— Ainsi que de très nombreux objets usuels de ces périodes (amphores, céramiques, fibules, etc.)

### Pour l'époque moderne (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup>) :

— Une profusion de faïences et de verrerie provenant d'une part des poubelles de l'Auberge du Sauvage (établissement renommé qui accueillait probablement Vauban et le gastronome Brillat-Savarin) et d'autre part des dépotoirs du couvent des Clarisses. Enfin l'implantation, après la Révolution, d'un arsenal dont le fameux Sapeur Camember fut l'illustrateur (1), est indiquée par des armes et des munitions (cosses de fusils, balles, etc.)

Au terme de ces recherches, la moisson des informations est plus que fructueuse. Le site archéologique de la mairie de Besançon s'impose désormais comme une référence incontournable.

Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, 1<sup>er</sup> place de la Révolution (place du Marché) 25000 BESANCON. Visites commentées.

Tél. 81.81.44.47. Exposition ouverte tous les jours de 9 h 30 - 12 h et 14 h - 18 h, sauf le mardi. Entrée gratuite pour tous les mercredis, dimanches et jours fériés et tous les jours aux scolaires, étudiants, chômeurs et appelés du service national.

En vente au Musée à l'occasion de l'exposition :

- Le catalogue "20 000 m<sup>3</sup> d'Histoire" (300 pages et nombreuses illustrations).
- Un petit journal d'exposition
- Une affiche
- Un pin's reproduisant une monnaie gauloise.

# Sur la piste du scoutisme

## Les scouts de France

*Au delà de toute idéologie religieuse, que représente aujourd'hui l'association des scouts de France ?*

Que cela soit à travers la « littérature » - qui, des enfants des années 60 n'a parcouru les aventures héroïques du Scout Prince Eric? - le cinéma ou l'organisation de ses camps - sorte de référent à bien des centres de vacances -, le scoutisme a marqué le XXe siècle. 70 ans d'existence pour cette association qui rassemble 100.000 membres; 70 ans de présence indéniable qui a su surmonter les changements inhérents à une société par définition en perpétuelle mutation.

La notion de service a traversé tant bien que mal les années mais certaines valeurs demeurent. Et du boy-scout un peu idéaliste ne subsiste aujourd'hui que le côté actif et toujours prêt, au service des autres et de l'aventure.

### Un esprit d'entreprise

Les scouts de France s'adressent aux enfants et jeunes de 8 à 21 ans. Par des propositions adaptées, ils répondent aux besoins et centres d'intérêt de chaque tranche d'âge. Si les plus petits partent à la découverte de soi et des autres sous forme ludique, les plus grands s'investissent dans des projets d'envergure qui vont de l'aménagement d'une commune, de la défense de l'environnement au soutien humanitaire. Le point commun de ces actions est avant tout de développer l'esprit d'entreprise, de solidarité.

### Les projets et innovations 1992

Une volonté de « professionnalisme »: le renouveau du mouvement a permis de recruter de nombreux jeunes pour assurer l'encadrement des dif-

férentes sections. Ces jeunes ont tous bénéficié d'une formation adéquate, formation de type BAFa et BAFD financée dans sa grande majorité par l'association.

**L'environnement, une priorité:** Qu'il s'agisse de restauration du patrimoine culturel local ou de l'environnement, les scouts mettent la main à la pâte. Leurs réalisations sont nombreuses et diverses: aménagement d'un musée Marcel Aymé dans l'ancien presbytère de Villers - Robert, balisage et aménagement d'un sentier pédestre à Montlebon, construction d'un chalet à Pontarlier...

**Une coopération sans frontières:** Les plus âgés, pionniers et compagnons, n'hésitent pas à prendre leurs bâtons de pèlerins pour entreprendre hors de nos frontières des actions de soutien humanitaire (Mali et Niger), de restauration d'équipements communaux (renovation d'une école en Roumanie et Italie)... De ces échanges naissent un rapprochement entre les différentes communautés et bien souvent cela se termine par l'accueil de délégations étrangères sur le sol français. Une mobilité qui n'est pas sans rappeler le but poursuivi par les constructeurs de l'Europe.

● **Un accord qui fait date dans le mouvement scoutisme:** le 9 février, les Scouts de France ont signé un protocole d'accord de 3 ans avec les Scouts musulmans dans le but d'établir un contrat de jumelage entre les deux organismes, au delà de toute prérogative religieuse. Cette volonté de partenariat et d'ouverture est l'un des traits caractéristiques du scoutisme d'aujourd'hui.

### Les scouts de France en Franche-Comté

Ce sont plus de 1.400 jeunes francs-comtois répartis comme suit:

- 700 dans le Doubs
- 300 dans le Jura
- 250 en Haute-Saône
- 150 dans le territoire de Belfort.

### Lexique

- **Louveteaux - loupettes:** enfants de 8 à 11 ans regroupés en meutes (soit 24 enfants) de 4 équipes dites sizarines.
- Ils découvrent sous forme ludique le monde qui les entoure: éveil et sensibilisation à l'environnement, à la vie collective... Signe distinctif: chemises jaunes.
- **Scout (e)s:** pré-ados de 11 à 15 ans organisés en patrouilles de 6 à 8 personnes. Pour répondre à leur besoin d'aventures, ils participent à l'élaboration de projets leur permettant d'acquies une expérience, une autonomie. Signe distinctif: chemises bleues.
- **Pionniers (ières):** ados de 15 à 18 ans formés en équipes de 5 à 7 membres. Par la réalisation concrète de projets définis et construits en commun, les notions de décision et de savoir faire sont mises en pratiques. Signe distinctif: chemises rouges.
- **Compagnons: jeunes de 18 à 21 ans** mettant au service du développement « la tête et les jambes »: participation à des réalisations d'ordre humanitaire... Signe distinctif: chemises vertes.

Pour tout contact sur la région Franche-Comté, s'adresser au réseau Information Jeunesse (adresses page 24).

## INSTITUT DES FORCES DE VENTE DE FRANCHE-COMTÉ

Ecole Privée d'Enseignement Commercial reconnue par l'Etat

VOUS PROPOSE

# UNE QUALIFICATION COMMERCIALE EN 9 MOIS

### Cycle technicien des forces de vente

Après BAC ou équivalent

**Programme:**  
 Communication  
 Economie  
 Techniques de vente  
 Gestion

Organisation  
 Marketing  
 Langue  
 Export  
 + stages pratiques

### Cycle supérieur de formation des forces de vente

Après BAC + 2 minimum

**Programme:**  
 Communication  
 Marketing  
 Techniques de vente  
 Techniques de gestion

Techniques financières  
 Management  
 Langue  
 Export  
 + stages pratiques

Choisissez votre formation et demandez la documentation, elle est gratuite

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Sans engagement de ma part, je souhaite recevoir une documentation complète sur

- Cycle Technicien des Forces de Vente
- Cycle Supérieur de Formation des Forces de Vente

A retourner à :

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU JURA**

33, place de la Comédie - 39016 LONS-LE-SAUNIER Cedex



CHAMBRE DE COMMERCE  
 ET D'INDUSTRIE DU JURA

EMPLOI

★ Le groupe AGF, développant ses activités dans les secteurs du crédit et de la gestion du patrimoine, recherche **des collaborateurs** ayant un tempérament commercial qui seront en relation avec la clientèle de leur secteur ainsi qu'avec des notaires et des conseillers juridiques et fiscaux. Rémunération motivante, fixe + commissions. Formation assurée (rémunérée). Envoyer CV + photo à AGF Assurance, BP 248, 70005 Vesoul.

JOBS

ANIMATION

★ Pour centre de vacances avec des enfants de 6 à 12 ans à Pierrefontaine les Varans. L'association Le Petit Prince recherche **un animateur escalade diplômé**. Il sera chargé d'un atelier escalade et d'animation. Pour la période du 8 au 28 juillet et/ou du 5 au 25 août, rémunération: 3100 F net nourri, logé. Téléphoner au 16 1 47.36.83.00 de 10 heures à 18 heures du lundi au vendredi.

Organisateurs de centre de vacances pensez au service Jobs pour constituer vos équipes d'animation.

★ Pour des centres de vacances, raids itinérants, séjours France ou Etranger, chantiers... (enfants de 6 à 18 ans) OPAL RAID recherche **des diplômés BAFD ou en cours de formation et des diplômés BAFD avec qualif. escalade et/ou VTT, âgés de plus de 21 ans et ayant le permis B**. Pour la période de juillet et/ou août. Candidature à OPAL RAID 18 rue de la division Leclerc - 67000 STRASBOURG.

★ Pour l'encadrement de centre aéré en Haute-Saône la F.O.L. 70 recherche **des titulaires BAFD ou en cours de formation, des BAFD âgés de + 21 ans avec de l'expérience en animation (bourse de formation BAFD)**, pour juillet et/ou août 92. Envoyer lettre + CV à service CLSH - FOL 70 BP 137 - 70000 VESUL.

★ Pour l'encadrement de centre de vacances l'association C.L.A.E recherche **des titulaires BAFD ou en cours de formation** pour le mois d'août. Envoyer lettre + CV à Mr Madoré, rue de la libération 90800 Bavières.

★ Animateur(trice) directeur(trice) de séjours culturels et linguistiques en Allemagne et en France. Allemands et Français âgés entre 12 et 17 ans. Du 12 au 30 juillet (Allemagne) et du 04 au 21 août (France) **BAFA et BAFD obligatoires, 21 ans, bonnes connaissances en Allemand**. Rémunération: 3400 F (animateur), 4400 F (directeur). Renseignements: Entraide Allemande en France 84 rue de Rennes, 75006 Paris. Tél: 16 1 40.49.01.33

★ Le Centre Culturel et Social de la Pépinière de Belfort recherche pour la période du 07 juillet 1992 au 4 septembre 1992 **une(s) animateur(trice) titulaire(s) du BAFD (ou en cours de formation)**, pour animation et direction d'un CLSH durant les vacances scolaires. Salaire selon convention. Envoyer candidature au Centre Culturel et Social la Pépinière, 13 rue Danton - 90000 BELFORT. Tél: 84 21 04 02.

★ L'UFCV Isère recherche **un directeur Centre de Loisirs** sans hébergement en Isère, du 15 juillet au 08 août et/ou du 31 août au 4 septembre, et **des directeurs de Centre de Vacances**, pour une colonie d'enfants de 4 à 12 ans à St-Hilaire du Touvet (Août) et pour des camps en GRE-

Pour diffuser gratuitement votre offre de job dans TOPO, sur 3615 IJ et au CIJ un seul numéro 81.83.20.40 « Service jobs »

CE et ANDALOUSIE en juillet. Adresser CV, Motivations et Expériences à UFCV Comité Départemental 36, 25 boulevard Maréchal Foch - 38000 GRENOBLE.

★ Vacances, Voyages et Loisirs recherche pour juillet-août 1992, **des directeurs(trices) BAFD complet ou en 2ème pratique**, minimum 25 ans, permis VL, expérience obligatoire dans la branche d'âge concernée, pour des Centres fixes et/ou itinérants en France et pour des séjours à l'étranger, ainsi que des **Adjoint(es) de direction, stagiaires BAFD**, permis VL et TC possédant diplôme economat et/ou BNS, pour centres fixes en France. Adresser candidature - CV - photo à Vacances Voyages et Loisirs, 39 avenue H. BARBUSSE - 94408 VITRY SUR SEINE CEDEX.

★ Pour Centre de Loisirs du 3 au 28 août 92, l'Association des familles de Montfaucon, recherche **une(s) directeur(trice) titulaire du BAFD** (agée) de plus de 21 ans ayant déjà une expérience de direction. Contacter Mme GUILLAME Brigitte 19 rue du Comté de Montbéliard-25660 MONTFAUCON.

★ Pour Eté 92, recherche **animateurs, éducateurs, directeurs adjoints en Maison d'Enfants à Caractère Sanitaire**. BAFD souhaité mais non obligatoire, expérience au moins équivalente exigée. Age minimum 21 ans. Contacter Dominique MONNOYEUR - JURA PASSION BP 185 - 39005 LONS LE SAUNIER tél: 84.35.12.12.



MADRID, BERLIN, ROME, LONDRES...

VOUS AVEZ :

Un BTS, DEUG ou DUT  
I.S.C.T.

vous ouvre les portes de  
L'EUROPE

FORMATION EN FRANCE ET A L'ETRANGER  
PREPARANT AU CERTIFICAT SUPERIEUR DE  
STRATEGIE COMMERCIALE APPLIQUEE

ISCT\* BELFORT  
84.28.01.93

11-13, rue A.-Briand  
90000 BELFORT

Je souhaite recevoir une documentation complète ou obtenir un entretien

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : .....

Code postal : ..... Tél. ....

ENSEIGNEMENT PRIVE

## Annonces

### SPORTS

★ Pour juillet et/ou août, Plein Air et Nautisme recherche un **initiateur tir à l'arc et un initiateur kayak**. Pour l'encadrement de groupes d'enfants de 8 à 17 ans. Contact: Mr Renaud Guy - Plein Air et Nautisme, 47 rue de la Forge, 70110 Villersel.

★ Recherche un **Moniteur (Brevet Etat-montarati) en Kayak**, pour la période juillet-août. Contact: Base Nautique de Pont de Poite, 37 route d'Orgelet, 39130 Pont de Poite, Tél. 84.48.36.91.

★ Association Folie Avoine recherche pour juillet et première quinzaine d'août, un **éducateur sportif 1er degré en équitation**, pour un poste d'animateur spécialisé dans le cadre d'activités de centres de vacances à dominante équitation d'été, randonnée. Contact: FOLIE-AVOINE 70230 BOUHANS LES MONTBOZON. Tél. 84.92.34.44 ou 84.92.35.23.

★ Vacances Voyages et Loisirs recherche pour ses Centres de Vacances Juillet/Août des **animateurs(trices) BAF** complet ou en cours de formation possédant le Diplôme Officiel Reconnu permettant d'encadrer les activités suivantes: Voile, Canoë Kayak, Tir à l'arc, Equitation, Astronomie, Radio, B.N.S.S.A. Envoyer CV et Photo à Vacances Voyages et Loisirs 39 av H. BARBUSSE - 94400 VITRY SUR SEINE.

**3615 IJ  
DES OFFRES  
JOBS  
LOGEMENTS  
AUTO-STOP**  
Actualisées  
en permanence

### AUTO-STOP SERVICE

Extrait des offres au 6 mai 92

★ Besançon - Lyon, 3 places. Départ vendredi soir vers 19h, retour dimanche soir. Réf.00162

★ Besançon - Valence, via Lons, Bourg et Lyon, 2 places. Départ vendredi 16 h 30, retour lundi matin. Réf.00166

★ Besançon - Grenoble, via Lons et Bourg, 3 places. Départ vendredi soir, retour dimanche soir. Réf.00169

★ Besançon - Bourg-en-Bresse, via Lons, 2 places. Départ le vendredi soir. Réf.00171

★ Besançon - Lausanne, 2 places. Départ vendredi 16 h, retour samedi 19 h. Réf.00157

**Une offre  
de trajet  
vous intéresse**

Précisez la référence de l'offre: déclinez votre identité et le numéro de téléphone de l'offreur vous sera communiqué.

Auto-stop Service: C.J. 27,  
rue de la République, 25000  
Besançon. Tél. 81.83.20.40,  
3615 IJ.

### CHAMBRES MEUBLEES A BESANÇON

Extrait des offres au 6 mai 92

#### QUARTIER SAINT CLAUDE

★ Dans immeuble, entrée propriétaire, 5e étage, accès salle de bains et cuisine, chauffage central, bus 4 proche. Loyer: 950 F TTC par mois, caution 1 mois, disponible. Locataire souhaité: étudiante. Réf.C231

#### QUARTIER BREGILLE

★ Dans maison, entrée indépendante, rez-de-chaussée, 20 M2, lavabo douche WC pour la chambre, chauffage central, bus 5 proche. Loyer: 900 F TTC par mois, disponible. Locataire souhaité: étudiant(e). Réf.C834

★ Dans maison, entrée indépendante, 17 M2, lavabo dans la chambre, douche en commun à 2 chambres, possibilité réchaud, chauffage central, bus 5 proche. Loyer: 980 F TTC, caution 1 mois, disponible. Locataire souhaité: étudiante. Réf.C195

#### QUARTIER MONTTRAPON

★ Dans immeuble, entrée indépendante, 15 M2, 1er étage, lavabo dans la chambre (pas de douche), coin cuisine, chauffage électrique, bus 7 proche. Loyer: 790 F TTC par mois, caution 1 mois, disponible. Locataire souhaité: étudiant(e) région. Réf.C426

#### QUARTIER LA BOULOIE

★ Dans maison, entrée indépendante, 18 M, lavabo dans la chambre, salle de bains en commun à 3 chambres, possibilité réchaud, chauffage central, à 300 M de la bouloie. Loyer: 1.100 F, caution 1 mois, disponible. Locataire souhaité: étudiant(e). Réf.C176

#### QUARTIER LA BUTTE

★ Dans maison, entrée indépendante, salle de bains, coin cuisine équipée, chauffage central, bus 7 proche. Loyer: 1.200 F TTC par mois, caution 1 mois, disponible. Locataire souhaité: étudiant. Réf.C421

★ Dans maison, 1er étage, entrée indépendante, salle de bains, WC séparé et cuisine équipée en

commun à 4 chambres, chauffage central, bus 1 proche. Loyer: 1.200 F TTC par mois, caution 1 mois, disponible au 1/06/92. Locataire souhaité: étudiant. Réf.C80

#### QUARTIER CHAMP FORGERON

★ Dans maison, entrée propriétaire, 1er étage, salle de bains pour la chambre, possibilité réchaud (petit déjeuner), chauffage central, pas de visite autorisée, bus 7. Loyer: 750 F TTC par mois, caution 1 mois, disponible. Locataire souhaité: étudiant région. Réf.C32

#### QUARTIER LA VIOTTE

★ Dans maison, entrée propriétaire, 1er étage, 15 M2, lavabo dans la chambre, accès salle de bains et cuisine, chauffage central, bus 32 et 4 proches. Loyer: 1.100 F TTC par mois, disponible. Locataire souhaité: étudiant région. Réf.C696

★ Dans immeuble, entrée indépendante, rez-de-chaussée, cuisine et salle de bains en commun à 3 chambres, chauffage central, bus proches. Loyer: 1.100 F TTC par mois, caution 1 mois, disponible. Locataire souhaité: indifférent. Réf.C825

#### CENTRE VILLE

★ Dans immeuble, entrée indépendante, 14 M2, 1er étage, lavabo dans la chambre, douche en commun à 3 chambres, possibilité réchaud, chauffage au gaz, bus proches. Loyer: 1.200 F TTC par mois, caution 1 mois, disponible au 1/06/92. Locataire souhaité: étudiant(e). Réf.C146

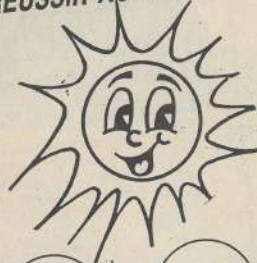
**Une de ces chambres  
vous conviendrait ?**

Venez au CJI rencontrer le responsable du service logement (de 14 h à 16 h 30 du lundi au vendredi). NB - Aucune coordonnée n'est transmise par téléphone ou par courrier.

## REUSSIR AUTREMENT !



**4e, 3e,  
CAP, BEP,  
2<sup>nde</sup>, BT,  
BAC, BTS**



Services aux personnes  
Santé  
Social  
Paramédical

Espaces verts  
et travaux  
paysagers

Accueil  
Tourisme  
Cuisine

Machinisme  
agricole  
Matériel de  
travaux  
publics

Agriculture  
Elevage

Sylviculture  
Travaux  
forestiers

Production  
florale

Commerce  
Vente  
Représentation  
Bureautique

**DES FORMATIONS  
PAR ALTERNANCES EN...**  
entreprise et école

**MAISONS FAMILIALES RURALES**  
49, rue Gérôme - 70000 VESOUL  
Tél. 84.76.61.52

# mjm

**UN MÉTIER  
CRÉATIF**

**AVEC OU SANS BAC**

### DÉCORATEUR ÉTALAGISTE

Cours technique et pratique de la pose de vêtements homme, femme, chaussures, bijouterie, maroquinerie. Réalisation de décors grandeur nature. Etude de la couleur, tableaux décoratifs, volumes, dessins, stands, maquettes montées. Stages grands magasins, métiers jeunes. Nombreux débouchés.

### DÉCORATEUR D'INTÉRIEUR

Etude du dessin, de la couleur et des formes. Recherche du plan et du tracé, de l'aménagement d'intérieur. Réalisation maquette, croquis et volumes, histoire de l'art, cours audiovisuels. Préparation aux débouchés des décorateurs et d'architectes d'intérieur.

### STYLISTE MODÉLISTE

C'est le créateur d'une collection. Il est capable d'élaborer un patron, de rechercher les techniques de coupe et de montage, de choisir ses couleurs et impressions. Ce professionnel avec son goût, sa sensibilité, son sens créatif apporte un nouveau look dans le quotidien.

### GRAPHISTE PUBLICITAIRE

Vous avez des aptitudes pour le dessin. Vous êtes attirés par les métiers de la publicité. Devenez graphiste publicitaire, métier complet. Il peut s'exercer seul ou en agence. Formation en 2 ans: création graphique, exposition, laboratoire photo, techniques de réalisation.

# mjm

FORMATION PROFESSIONNELLE  
AUX MÉTIERS DE LA CRÉATION  
8 A, rue Kageneck

67000 STRASBOURG - Tél. 88.75.03.75

**DEMANDE DE DOCUMENTATION COMPLETE**  
à retourner au centre de formation

NOM, Prénom.....

Adresse.....

Tél.....

## L'ami financier

### L'argent des vacances

Les beaux jours sont de retour et avec leur arrivée, l'idée d'un départ tente plus d'un d'entre nous. Aussi pour partir en toute tranquillité, les mains dans les poches, sans monnaie encombrante mais tout en ayant un capital « inviolable », choisissez les « *travellers chèques* » ou en version française les « *chèques de voyage* ».

Négociables dans le monde entier auprès des banques mais aussi directement auprès de nombreux commerçants, les chèques de voyage ont l'avantage de pouvoir être remboursés en cas de perte ou de vol.

Cette monnaie-papier est émise pour un montant fixe dans une monnaie déterminée. Vous pouvez tout aussi bien acheter des chèques de voyage en Francs français, en US Dollars, Lires, etc.; cela dépend de votre destination finale.

Il est en effet recommandé d'acheter des chèques de voyage en US Dollars pour un voyage en Amérique ou pour toute autre destination lointaine comme l'Asie, l'Australie...

Par contre, il sera préférable de les prendre en Francs français pour tout déplacement proche (ce qui évite de les rechanger en francs français lorsque l'argent a été partiellement utilisé) ou effectué dans des régions ou pays francophones (Réunion, Antilles, Bénin, Côte d'Ivoire...).

**Très facile d'utilisation**, les chèques de voyage doivent être lors de leur achat, signés par leur propriétaire. Une simple contresignature, permettant de vous authentifier comme titulaire des chèques voyages, vous sera demandée lors de leurs échanges. Vous pourrez ainsi régler directement vos dépenses ou obtenir de l'argent liquide. Il est souvent nécessaire de prouver son identité en présentant un passeport.

Toute personne en âge de signer peut donc profiter de cette facilité bancaire. Ce qui représente bien des avantages pour les parents soucieux de laisser un peu d'argent de poche à leurs enfants partant seuls en vacances sans souci de sécurité. Les chèques de voyage s'achètent par carnets et peuvent être délivrés en différentes coupures.

Une commission de 1% est généralement demandée en plus bien évidemment de la valeur des chèques de voyage achetés.

## Semaine verte sur Radio Sud

Radio Sud organise du 1er au 5 juin une semaine verte. Radio Sud accueillera des acteurs locaux et nous fera voyager dans la région pour y découvrir des bruits, des sons qui seront peut-être les nôtres l'été prochain.

Parmi les sujets abordés : des métiers « nature », des associations, une rubrique « conte » avec

Tanh, des idées vacances, des lieux à visiter mais aussi des cadeaux tous les jours à 11 h 45.

Alors du 1er au 5 juin de 10 h à 14 h, rendez-vous sur les ondes de Radio Sud (101.8 Mhz).

Les programmes de la manifestation sont disponibles à Besançon (au CIAM et CIJ de Franche-Comté).

Plus d'infos : Denis Demougé - Tél. 81.83.01.62

## L'information sexuelle : un droit

Le Centre d'information et de consultation sur la sexualité (CICS) permet aux jeunes de consulter gratuitement et anonymement un médecin, et d'obtenir une vaste documentation concernant l'information sexuelle. Parallèlement à cette action et pour faire face à

une demande toujours très soutenue du public jeune, un groupement d'information, le collectif de lutte et d'information pour la contraception et l'avortement (Clica) a entrepris de réaliser une plaquette « Sexualité, contraception, grossesse, IVG, MST, Si-

da... Où s'informer à Besançon ? ».

Infos : CICS - 27, rue de la République - 25000 Besançon - Tél. 81.83.34.73 - ouvert les lundis de 14 h à 17 h et du mardi au vendredi de 14 h à 18 h. CLICA - 26, rue Charles Nodier - 25000 Besançon

## Cours de relaxation en vue du bac

Pascal Morand, relaxologue diplômée et animatrice de stages à la MAFPEN, organise à l'intention des futurs bacheliers des cours de relaxation. Ces cours auront lieu le mercredi de juin de 10 h à 12 h ou de 16 h 30 à 18 h 30. Ils auront pour objectif de permettre aux lycéen(nes) de vivre leurs

révisions dans de meilleures conditions, de les préparer à leur examen dans une dynamique de succès et de leur transmettre des exercices favorisant l'apprentissage et la mémorisation.

Inscriptions : Pascal Morand - 21, rue de la République - 25000 Besançon - Tél. 81.82.20.52

## Journées nationales de l'environnement

Du 5 au 12 juin, de nombreux rendez-vous « nature » en Franche-Comté à l'occasion des journées nationales de l'environnement. Démonstration de voiture solaire, visites guides de réserves naturelles, projections vidéo, conférences, randonnées pédestres ou VTT, tout un programme d'activités pour permettre une sensibilisation du grand public à l'environnement.

Programme : Direction régionale de l'environnement - 5, avenue Sarraill - 25000 Besançon

### Erratum

#### « Infos Vacances »

Suite à la une de TOPO N° 24 (mai 92) présentant la brochure « Infos Vacances », les mentions des réalisateurs ont été malencontreusement supprimées. La rédaction de TOPO présente ses excuses pour cette erreur à la Ville de Besançon, au CIAM et au Centre Information Jeunesse de Franche-Comté.

## Pour mieux connaître les contrats Emploi-Solidarité

Les contrats Emploi-Solidarité (C.E.S.) vont permettre à plusieurs centaines de milliers de personnes d'accéder à l'emploi en 1992. Voulez-vous en savoir davantage ?

### Quel en est l'objectif ?

Il s'agit de permettre à des jeunes peu formés d'accéder au monde du travail : voilà peut-être l'occasion de trouver un premier emploi.

### Quel contrat de travail ?

Les C.E.S. sont des contrats à durée déterminée de 3 à 12 mois. Ils sont à temps partiel sur la base de 20 heures par semaine et rémunérés en fonction du SMIC (4.600,28 F nets pour un temps plein).

### A qui s'adressent les C.E.S. ?

- Aux jeunes de 18 à moins de 26 ans ayant au plus un diplôme de niveau C.A.P.
- Aux jeunes de 18 à moins de 26 ans, quel que soit le diplôme, s'ils sont demandeurs d'emploi de longue durée.
- A d'autres bénéficiaires âgés de plus de 25 ans en situation difficile.

### Qui peut vous embaucher ?

- Il s'agit essentiellement :
- des collectivités territoriales
  - des établissements publics
  - du secteur associatif

**A connaître :** l'Etat prend en charge 85% de la rémunération que vous verse l'employeur, ainsi que les cotisations patronales de Sécurité sociale.

### Et la formation ?

Vous pouvez bénéficier d'une formation dans un organisme : durée maximum 400 heures.

### En conclusion :

un C.E.S. débouche rarement sur une embauche dans l'entreprise d'accueil : il vous permet, néanmoins, d'acquérir une expérience professionnelle souvent assortie d'une formation complémentaire qui vous ouvriront d'autres portes.

**Pour en savoir davantage, consultez votre Agence Locale pour l'Emploi.**

**ANPE**

137

## L'APPRENTISSAGE

Tout le monde en parle !  
Venez vous rendre compte !

- Coiffure esthétique
- Boulangerie-Pâtisserie
- Boucherie-Charcuterie
- Cuisine - Service restaurant
- Mécanique - Carrosserie



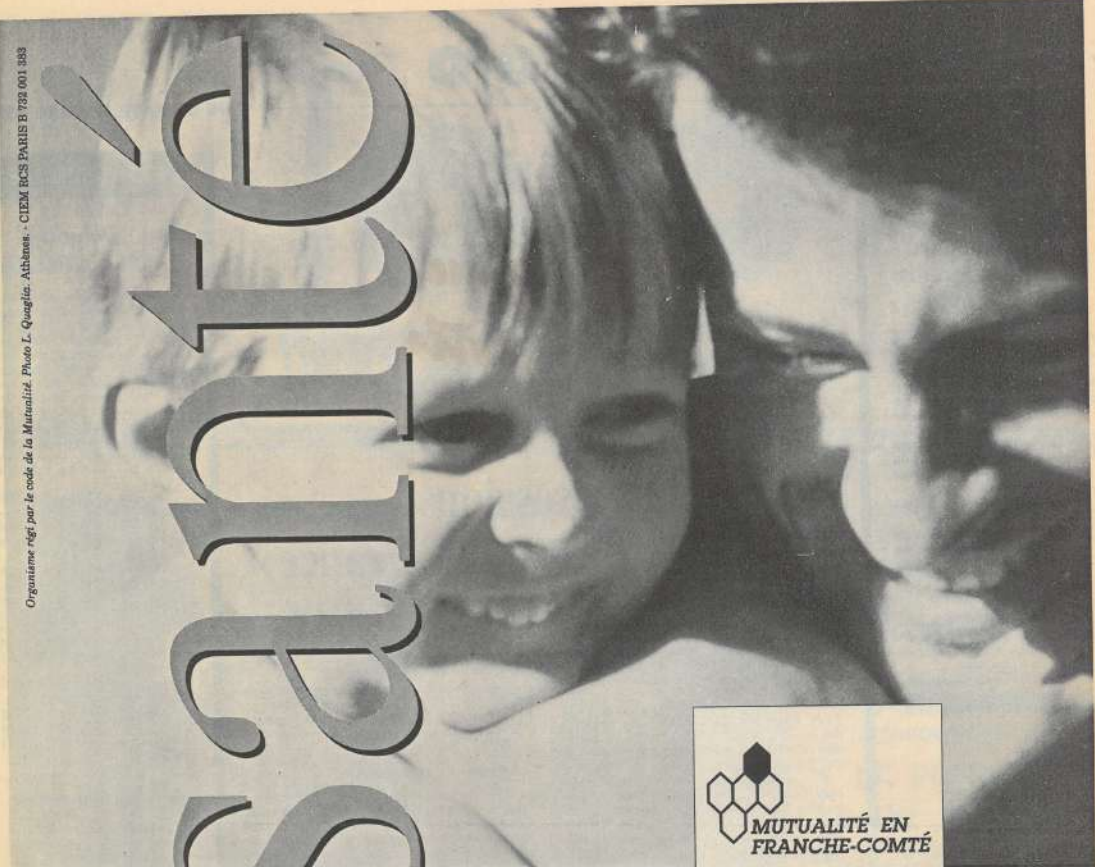
**Centre de Formation d'Apprentis**

Chemin du Talerot - Petit Montmarin - VESOUL

Pour tout renseignement, téléphonez au 84.76.39.70

Organisme régi par le code de la Mutualité. Photo L. Quaglia. Abbeville - CIEK BCS PARIS B 799 001 193

# La santé



## c'est très mutualiste

*Grâce à sa mutuelle, un Franc-Comtois sur deux bénéficie du remboursement complémentaire de la Sécurité sociale. Mais aussi de tout le réseau mutualiste d'établissements médicaux, dentaires, d'optique, d'audioprothèse, qui offre des services au prix le plus juste.*

*Un Franc-Comtois sur deux est déjà adhérent de l'une des 90 mutuelles de la Mutualité française.*

  
MUTUALITÉ  
DU DOUBS  
27, rue Claude Pouillet  
25041 BESANÇON CEDEX

  
MUTUALITÉ  
DU JURA  
2, rue du Solvan  
39000 LONS-LE-SAUNIER

  
MUTUALITÉ  
DE HAUTE-SAÔNE  
19, rue de la Banque  
70000 VESOUL

  
MUTUALITÉ  
DU TERRITOIRE DE BELFORT  
9, rue Gambetta  
90000 BELFORT



ENTREPRENDRE

● A Montbéliard les mercredis de l'info

Les rencontres du dernier trimestre:

Le 27 mai les séjours linguistiques avec Mme Raguet responsable de l'antenne de la Fédération des Oeuvres Laïques à Sochaux.

Le 3 juin Passeport-vacances, une initiative des Francas du Pays de Montbéliard présentée par Mme Bonazzi.

Le 10 juin Les régions touristiques de France sur vidéo.

Le 17 juin Les métiers de l'animation et du socio-culturel, leurs débouchés avec M. Bernard de la Direction départementale Jeunesse et sports du Doubs.

Le 24 juin Pour célébrer la fête de la musique quelques jours après, projection de vidéos sur la musique.

Bureau Information Jeunesse de Montbéliard - 1 rue Henri Mouhot - 25200 Montbéliard

● Une formation tout cuir

Le Centre de Préformation Professionnel du Pays de Montbéliard (CPPM) propose aux jeunes nés après 1967 une formation au métier de la sellerie et maroquinerie d'art. Cette formation de 1.200 heures, d'octobre à mai, alternera un apprentissage en centre de formation et en entreprise, ouvrant ainsi droit à une rémunération.

Pour postuler, les candidats devront être droïtier, jouir d'une certaine dextérité et posséder le sens de l'esthétique et du travail bien fait. De même ils devront accepter l'idée d'une certaine mobilité pour accéder à des emplois situés sur des grandes villes comme Paris, Lyon...

Les personnes intéressées doivent envoyer une lettre de candidature avec C.V à:

CCPM/APP - 28 bis, rue de Picardie - 25200 Grand-Charmont

Du côté de



Les sessions « connaissance de la France »

Organisées sous la forme de séjours à thèmes (pleine nature, chantiers de patrimoine, arts et histoire...) par les Directions départementales Jeunesse et sports, les sessions connaissances de la France permettent d'accueillir chaque année des jeunes de 16 à 35 ans venus de tous horizons.

Au cours de leur séjour d'une durée de 8 à 14 jours, les jeunes participants, une vingtaine par session, découvriront à travers de multiples activités culturelles, sportives et de loisirs une région française.

Ces sessions donnent lieu à des contacts enrichissants avec les populations des régions où elles se déroulent mais également entre les jeunes d'origines, de professions et de nationalités diverses.

Mode d'emploi

Chaque année, le Ministère de la Jeunesse et

des sports éditent un calendrier des différentes sessions « connaissance de la France ». Les Directions Régionales et Départementales Jeunesse et sports, les Centres Information Jeunesse en sont destinataires.

Selon les sessions, le prix du séjour variera de 1.000 F à 2.000 F tout compris. Les participants français seront remboursés de la moitié de leurs frais de voyage sur la base du tarif SNCF 2e classe.

A titre d'exemple

Chantier et patrimoine dans le Loir-et-cher du 9 au 17 juillet. Découverte de l'Art et de l'Archéologie en Bourgogne du 11 au 21 juillet. Découverte et connaissance du patrimoine de Haute-Normandie du 23 au 31 juillet. Sports et loisirs à la découverte du Gers du 31 août au 9 septembre...



Connaître la France à travers de multiples activités et de nombreuses rencontres (c) photo UCPA.

ENTREPRENDRE

● Universités internationales

L'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP) organise du 29 juin au 11 juillet une session internationale permettant aux jeunes français et étrangers âgés de 20 à 40 ans de s'initier aux techniques nouvelles en matière de formation et de communication dans les domaines des sciences, arts et métiers graphiques. La participation par candidat s'élève à 2.650 F.

Du 9 au 27 juillet, l'INJEP accueillera la 26e université internationale d'été, université ayant pour thème « l'image du mouvement ».

A travers 9 ateliers, les participants âgés de 20 à 40 ans, français et étrangers, réaliseront une vaste scénographie architecturale offrant à travers les 9 techniques d'expression différentes, une image fixe du mouvement.

Une participation de 3.300 F sera demandée par participant.

Infos: INJEP - Parc du Val Flory - rue Paul Leplat - 78160 Marly-le-roy - Tél. 16(1) 39.58.49.11

● 500 jeunes par jour au Centre Information Jeunesse de Franche-Comté

Ouvert 6 jours sur 7, toute l'année, au 27 rue de la République à Besançon, le Centre Information Jeunesse, réalisateur du mensuel TOPO que vous tenez en main, connaît un succès grandissant notamment auprès des 15-25 ans.

Chaque jour, c'est près de 500 jeunes qui interrogent le Centre sur les questions les plus diverses: enseignement, métiers, débouchés, loisirs, sports, voyages, vacances, vie sociale.

Alors, si vous ne connaissez pas encore le CIJ, pourquoi ne pas en profiter pour faire une première visite.

Le réseau Information Jeunesse en Franche-Comté

Centre régional d'information jeunesse 27, rue de la République 25000 Besançon Tél.: 81.83.20.40

Ouvert de 10h à 12h et de 13h30 à 18h sauf lundi matin et samedi matin.

Point d'information jeunesse (Syndicat d'initiative) Rue Victor-Hugo 39800 Poligny Tél.: 84.37.24.21.

Ouvert de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h du mardi au samedi.

Bureau d'information jeunesse 1, rue Mouhot 25200 Montbéliard Tél.: 81.94.46.60.

Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h du mardi au samedi. Ouvert jusqu'à 19h le mercredi.

Bureau d'information jeunesse 38, rue Paul-Morel 70000 Vesoul 84.75.44.00.

Ouvert de 10h à 12h et de 14h à 18h30 du lundi au vendredi. Ferme à 18h le samedi.

Bureau d'information jeunesse 15, avenue Thanel 39000 Lans-le-Sauvier Tél.: 84.35.27.27.

Ouvert de 14h à 18h du lundi au vendredi.

Belfort information jeunesse Passage de France 90000 Belfort 84.28.55.00.

Ouvert de 13h30 à 18h30 du lundi au samedi.